



**NATIONS UNIES
MADAGASCAR**



Renforcer la dimension multipartite dans
la planification du développement et l'intégration des
Objectifs de développement durable (ODD)
à Madagascar



Ce projet a été supporté par UN DESA, Division
for Sustainable Development Goals (DSDG)
grâce à un fonds de la Commission
Européenne (SD2015: Delivering on the
promise of the SDGs).





Table des matières

1. Introduction.....	5
1.1. A propos de ce document	5
1.2. Objectifs de ce document.....	6
1.3. Principes directeurs et normes à suivre en matière d'engagement des PP	6
2. Cadre de planification des Nations Unies et l'agenda 2030.....	8
2.1. Contexte	8
2.2. Planification pour la mise en œuvre de l'agenda 2030.....	10
2.3. A propos du cadre de coopération entre le SNU et Madagascar	11
2.4. Priorités du cadre de coopération entre le SNU et le gouvernement malgache ..	13
2.5. Principales attentes des parties prenantes lors des consultations	16
3. Analyse et évaluation des partenaires potentiels	18
3.1. Analyse contextuelle de l'engagement pour les ODD	18
3.2. Leçons apprises et défis rencontrés pour le cadre de coopération 2015-2019.....	21
3.3. Identification des parties prenantes	21
3.4. Identification et analyse des mécanismes et plateformes existants	23
3.5. Cartographie et analyse des parties prenantes	30
3.6. Analyse de l'engagement pour les ODD	38
4. Recommandations et stratégies à adopter	40
4.1. Rappel des objectifs et étapes du processus.....	40
4.2. Evaluation du niveau de participation.....	41
4.3. Démarches et mécanismes à adopter pour l'implication des PP	45
4.3.1. Formalisation de la plateforme de consultations digitales multisectorielles	45
4.3.2. Mise en place d'un mécanisme de suivi et évaluation de la mise en œuvre de l'agenda 2030	46
4.3.3. Mise en place d'un site web avec des outils digitaux collaboratifs	47
4.3.4. Suivi et évaluation par l'intermédiaire des plateformes/organisations existantes	49
4.3.5. Renforcement de la communication et IEC autour de l'agenda 2030.....	51
4.4. Stratégie d'engagement des parties prenantes	54
Annexe.....	58
Annexe 1 : Plan de mise en œuvre de la stratégie d'engagement des parties prenantes	58
Annexe 2 : Proposition de nouvelles plateformes sectorielles et thématiques alignées au PEM.....	66



LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 Priorités stratégiques du cadre de coopération 2021-2023	Error! Bookmark not defined.
Tableau 2 Groupe de parties prenantes identifiées	22
Tableau 3 Mécanismes et plateformes existants	23
Tableau 4 Catégorisation des parties prenantes.....	31
Tableau 5 Rôles et responsabilités des parties prenantes	33
Tableau 6 Analyse de l'engagement pour les ODD	38
Tableau 7 Objectifs de coordination et collaboration aux différentes étapes du processus	41
Tableau 8 Axe plateforme digitale multisectorielle	45
Tableau 9 Axe site web et outils digitaux de suivi-évaluation	48
Tableau 10 Axe collaborations avec les plateformes existantes	50
Tableau 11 Axe plaidoyer et IEC autour de l'agenda 2030	52
Tableau 12 Plan d'action d'engagement des PP	54

LISTE DE FIGURES

Figure 1 Quatre piliers d'un engagement effectif	6
Figure 2 Socles et pivot constituant le PEM	8
Figure 3 Cadres pour la planification du développement durable à Madagascar.....	10
Figure 4 Processus consultatif à l'élaboration du plan cadre de coopération	12
Figure 5 Travaux collaboratifs à l'élaboration du plan cadre	12
Figure 6 Priorités stratégiques du cadre de coopération 2021-2023	13
Figure 7 Principales solutions et attentes des PP en termes d'engagements	17
Figure 8 Analyse FFOM de l'engagement pour les ODD et le développement à Madagascar	20
Figure 9 Recommandations pour la mise en œuvre du cadre de coopération.....	21
Figure 10 Cartographie des influences et intérêts des sous-groupes de PP	31



LISTE DES ABBREVIATIONS

ADDEV	Agir pour le Développement Durable et l'Economie Verte à Madagascar.
BCR	Bureau du Coordonnateur Résident
BNGRC	Bureau National de Coordination des Catastrophes
CCA	Common Country Assessment
CEPEI	Centro de Pensamiento Estratégico Internacional
CREM	Cercle de Réflexions des Économistes de Madagascar
EDBM	Economic Development Board of Madagascar
ENV	Examens nationaux volontaires
FFOM	Forces Faiblesses Opportunités Menaces
FIVMPAMA	Fivondronan'ny Mpandraharaha Malagasy
GEM	Groupement des Entreprises à Madagascar
IDD	Initiatives pour le Développement Durable
IEC	Information Education Communication
MEDD	Ministère de l'Environnement et Développement Durable
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PEM	Plan pour l'Emergence de Madagascar
PHSP	Plateforme Humanitaire du Secteur Privé de Madagascar
PP	Parties Prenantes
RSE	Responsabilité Sociétale de l'Entreprise
SDG	Sustainable Development Goals
SNU	Système des Nations Unies
SSN	Système Statistique National
SYMABIO	Syndicats Malgache de l'Agriculture Biologique
UNSDCF	Gouvernement et du nouveau cadre de coopération du Système des Nations Unies
UNYAP	United Nations Youth Ambassadors
VNR	Voluntary National Report



1. Introduction

1.1. A propos de ce document

L'engagement proactif, transparent et continu avec les parties prenantes est essentiel pour la réussite d'un projet de développement, quel qu'il soit. En effet, cet engagement garantit à la fois le respect des parties prenantes en faisant d'eux des partenaires et acteurs pour la planification, la structure, la mise en œuvre et le suivi d'une initiative de développement, mais aussi la durabilité des interventions. Des relations solides avec les parties prenantes constituent la base de la confiance et favorisent l'appropriation et l'adhésion pour la mise en œuvre du cadre de coopération des Nations Unies avec le pays et de l'agenda 2030.

Ce document fournit une feuille de route pour le Système des Nations Unies (SNU) à Madagascar pour **établir et maintenir des liens solides avec les parties prenantes afin de renforcer la dimension multipartite dans la planification du développement et l'intégration des Objectifs de développement durable (ODD) et du cadre de Coopération entre le Système des Nations Unies-Madagascar**. La mission ayant conduit à la production de ce document porte sur **l'élaboration d'une cartographie nationale des parties prenantes, qui mettra l'accent sur l'engagement et la participation des différents groupes de parties prenantes à la planification, mise en œuvre et suivi-évaluation de l'Agenda 2030 à Madagascar et du cadre de coopération**.

Cette mission a donc abouti à des résultats précis qui permettront au SNU et principalement au Bureau de Coordinateur Résident (BCR) d'assurer une meilleure implication de ces parties prenantes **aux étapes de planification, mise en œuvre et suivi-évaluation** du plan cadre de coopération ainsi que la mise en œuvre des ODD, selon les ODD priorités par Madagascar.

Ce document a été développé à travers deux étapes clés :

- Une phase préparatoire composée de réunion et d'échanges de document avec l'équipe du Bureau du Coordonnateur Résident (BCR), pour planifier et cadrer la mission ;
- Une phase d'analyse et de revues des pratiques pour une meilleure capitalisation des acquis qui consistait à : i) exploiter les résultats des consultations multi-acteurs organisées dans le cadre de l'élaboration du cadre de coopération, ii) réviser les documents de planification au niveau local, national et global, iii) réviser les différents outils, guides d'engagement des parties prenantes publiés par le SNU au niveau global et international, iv) analyser des bonnes pratiques concernant le dialogue avec les parties prenantes en vue de l'identification des pistes de solutions et de bonnes pratiques d'implication des Parties Prenantes (PP). Cette étape a abouti à une analyse croisée des différentes informations et **l'élaboration de cartographie des parties prenantes ainsi que la stratégie d'implication des différents acteurs**.



1.2. Objectifs de ce document

Ce document **fournit une feuille de route pour le renforcement de la dimension multipartite dans la planification du développement et l'intégration des Objectifs de développement durable (ODD) et du cadre de Coopération entre le Système des Nations Unies avec Madagascar.**

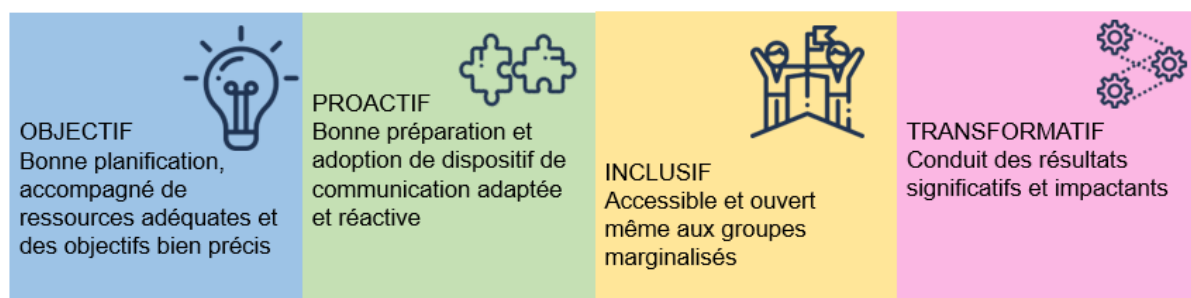
Cette feuille de route a pour objectif de :

- i. Informer et consulter les parties prenantes des programmes et démarches engagées par le SNU pour la mise en œuvre du cadre de coopération ;
- ii. Mobiliser et impliquer les parties prenantes à la mise en œuvre de l'agenda 2030 ;
- iii. Faire des plaidoyers et faciliter la mise en œuvre des initiatives/programmes pour le développement durable ;
- iv. Collaborer avec les parties prenantes dans le cadre du suivi et évaluation périodique afin de mesurer l'atteinte des objectifs et adopter les actions correctives si nécessaire.

1.3. Principes directeurs et normes à suivre en matière d'engagement des PP

Ce document a été élaboré sur la base des normes minimales de programmation de l'engagement des parties prenantes des Nations Unies et élaborées en tenant compte des outils et guides pratiques publiés par le Département des affaires économiques et sociales (DAES) et ses partenaires. Les engagements décrits sont basés sur les 4 piliers suivants.

Figure 1 Quatre piliers d'un engagement effectif



Source: *Effective stakeholder engagement for the 2030 agenda, UN Economic and Social Commission for Asia and the Pacific*

Ces piliers se traduisent par les principes directeurs ci-dessous, qui seront adoptés dans le cadre de la mise en œuvre des différentes actions et recommandations proposées dans ce document.

Implication continue avec une visée à long terme : Les PP seront consultées aux étapes préliminaires et de planification et à toutes autres étapes du processus. Le SNU évitera l'implication ponctuelle et réactive basée sur un besoin urgent et rapide. Cette implication continue renforce les collaborations, la confiance et permet d'obtenir le retour



d'expériences et les avis des parties impliquées. Les décisions prises seront ainsi appropriées par toutes les parties et légitimées par leur implication.

Participation transparente et ouverte : Les communications entre le SNU et ses parties prenantes permettront à toutes les parties d'avoir accès aux informations les plus pertinentes et à jour sur les avancées des actions, les défis rencontrés ainsi que les leçons apprises.

Implication planifiée, structurée et systématique : Les mécanismes d'implication mis en place seront disponibles à toutes les étapes, seront communiqués et dans la mesure du possible institutionnalisés. Leur mise en œuvre doit répondre à des objectifs spécifiques et chaque partie aura une bonne vision des différentes étapes et des objectifs de ces échanges. La manière dont les parties seront engagées sera alignée à leur niveau d'engagement, l'importance/objet de la discussion et des résultats attendus par le SNU et ces parties prenantes.

Accès et implication équitable de toutes les parties : Les informations seront accessibles dans les langues, les formats et les localités où les bénéficiaires/parties résident. Tous les frais de déplacement et hébergement (si nécessaire) ne seront pas obstacles à la participation des parties, et seront pris en charge. Toutes les parties, peu importe leur niveau d'influence et de pouvoir de décisions seront informées et impliquées dans les prises de décisions qui vont les toucher. Cela inclut les groupes marginalisés et les plus vulnérables. Quand ceci est impossible, leurs représentants seront consultés et impliqués.

Implication orientée vers le renforcement de capacité et la promotion d'une meilleure implication : Dans un contexte où les ODD sont encore peu vulgarisés, le SNU prendra également l'opportunité de renforcer la capacité des acteurs et de les encourager à renforcer leur participation à la mise en œuvre des programmes ODD. L'engagement et la participation se réalise dans un contexte et démarche qui assure la protection des participants et qui vise à éviter toutes retombées négatives sur les parties impliquées.

Ce document est structuré en trois différents chapitres :

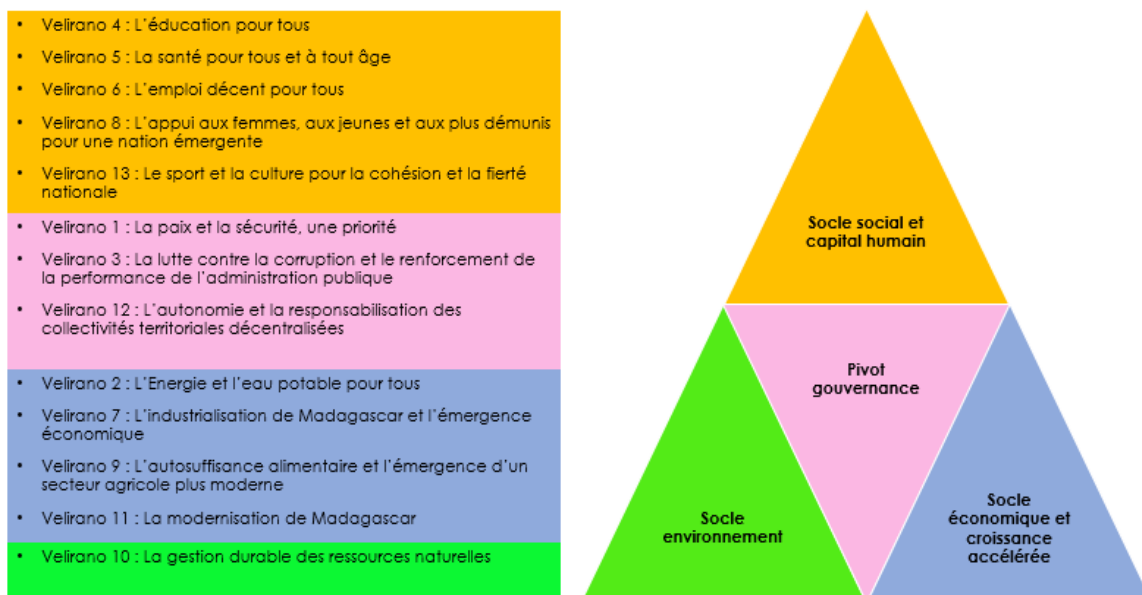
- Le premier chapitre rappelle et décrit le contexte malgache actuel, les priorités du cadre de coopération et de l'agenda 2030 à Madagascar ;
- Le second chapitre fournit une identification des PP suivi d'une analyse et évaluation de leur niveau d'implication aux différentes étapes du processus de mise en œuvre de l'agenda 2030 et du cadre de coopération ;
- Le dernier chapitre propose des stratégies et mécanismes de mobilisation des différents acteurs ainsi qu'une analyse des forces et faiblesses de ces solutions.

2. Cadre de planification des Nations Unies et l'agenda 2030

2.1. Contexte

A travers l'élection du Président de Madagascar, qui a pris fonction au début de l'année 2019, le pays s'est doté d'une nouvelle vision d'Emergence cadrant avec les Objectifs de Développement Durable et l'agenda 2030. Ceci à travers le plan national nommé Plan Emergence de Madagascar, en cours d'ajustement et de finalisation, tenant compte du contexte de l'épidémie de COVID-19, qui a aussi touché le pays. Ce plan est constitué par des socles stratégiques « économie, social et environnement » et avec un pivot « gouvernance », avec 13 engagements répartis dans chaque socle et pivot.

Figure 2 Socles et pivot constituant le PEM



Par ailleurs, depuis fin 2019, le Système des Nations Unies a également entamé le processus d'élaboration de son nouveau cadre de coopération pour le développement durable 2021-2023. Ce nouveau cadre constituera la contribution du Système des Nations Unies, selon ses avantages comparatifs, aux priorités nationales.

Ces processus dont les objectifs sont complémentaires constituent une opportunité pour renforcer la dimension du partenariat - dans la planification, la mise en œuvre et le suivi - de toutes ces priorités et actions définies par les différentes parties.

Ces deux cadres devront par ailleurs, contribuer à la mise en œuvre au niveau global de l'agenda 2030. En effet, Madagascar fait partie des 193 pays qui ont promulgué les 17 objectifs de développement durable. Ces 17 objectifs reposent sur l'interdépendance des



cinq piliers de développement durable qui sont la Population, Planète, Prospérité, Paix et Partenariat.

L'agenda 2030 est à la fois ambitieux et innovant :

- Ambitieux dans la mesure où tous acteurs ont leur rôle à jouer dans la planification, mise en œuvre et suivi-évaluation de sa mise en œuvre, avec comme objectif de ne laisser personne pour compte.
- Il est innovant dans le sens où il requiert la mobilisation de toutes les ressources, expertises disponibles et qu'il vise à résoudre les problèmes dans une démarche transversale et globale impliquant ainsi tous les secteurs d'activités, tous les acteurs et tous les pays du monde.

Contrairement aux objectifs mondiaux pour le développement (OMD), la mise en œuvre de l'agenda 2030 requiert l'implication à la fois du secteur public et ses ressources internes, le secteur privé, la société civile, le milieu académique ainsi que les bailleurs de fonds traditionnels, les partenariats innovants, y compris et spécifiquement, les personnes qui sont généralement laissées pour compte.

L'agenda 2030 résulte d'une action concertée, inclusive et participative des différents groupes de parties prenantes. Il part d'une priorisation des objectifs de Développement au niveau mondial, au niveau régional et se concrétise par son intégration dans les stratégies et programmes nationaux jusqu'au suivi et la revue nationale, en passant par la mise en œuvre.

En ce qui concerne le cadre de coopération entre le SNU et Madagascar, plusieurs leçons sont à tirer de la collaboration pour la période de 2015 à 2019. Nous pouvons en citer les exemples suivants tirés de l'évaluation UNDAF 2015 - 2020 :

- Insuffisance de l'implication des communautés bénéficiaires et de la considération de la dimension culturelle ;
- Engagement et partenariat multi acteurs, notamment entre la société civile, le secteur privé, les autres partenaires techniques et financiers à renforcer ;
- Nécessité d'une meilleure coordination notamment au niveau régional pour plus d'efficience et d'efficacité ;
- Un système de gestion des données et la gestion axée sur les résultats développement qui méritent encore d'être ajustés ;
- Lacune dans la planification et mise en œuvre intersectorielle des activités ;
- Nécessité d'impliquer la Partie Nationale et les autres parties prenantes dans la planification, la mise en œuvre, le suivi.

2.2. Planification pour la mise en œuvre de l'agenda 2030

Madagascar fait partie des pays qui ont pris l'initiative d'inclure l'agenda 2030 dans sa planification nationale. Cet engagement s'est matérialisé par un large processus consultatif entamé en 2015 et qui a abouti en 2018 par la publication d'un rapport de priorisation des ODD qui prend en considération les priorités nationales, les aspirations des différentes parties prenantes ainsi que les défis et contraintes spécifiques au pays.

Si au niveau mondial les 17 objectifs sont assortis de 169 cibles, le processus consultatif au niveau de Madagascar a abouti à l'identification de 64 cibles prioritaires qui seront évaluées par les 85 indicateurs identifiés. Cet engagement à intégrer les ODD dans la planification nationale se poursuit dans le cadre de la planification du PEM. La mise en œuvre de ces différentes cibles et objectifs nécessite la mobilisation des ressources financières importantes et l'implication de toutes les catégories d'acteurs. Le suivi de l'atteinte de ces objectifs requiert par ailleurs le renforcement du système statistique national pour un suivi efficace et effectif.

Une analyse d'intégration de ces ODD dans le PEM est fournie dans un document séparé. La mise en œuvre de toutes les actions prioritaires dans ces documents vont contribuer à un objectif plus global qu'est l'agenda 2030.

Figure 3 Cadres pour la planification du développement durable à Madagascar

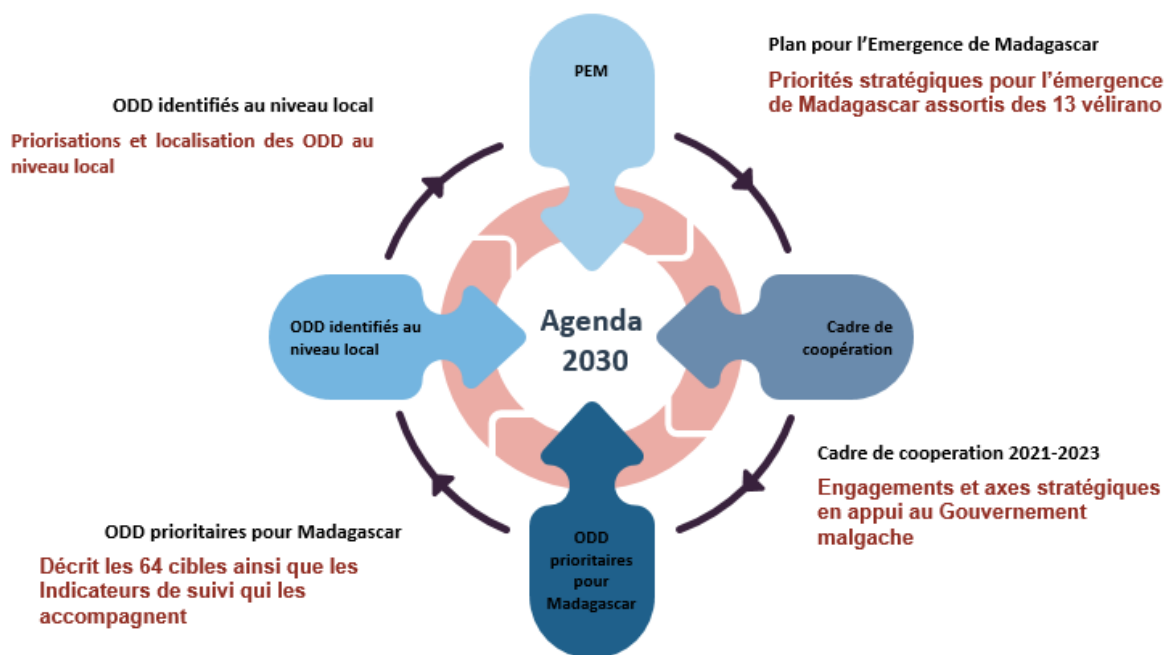


Image élaborée par l'auteur



2.3.A propos du cadre de coopération entre le SNU et Madagascar

A travers son engagement à soutenir le gouvernement malgache pour la mise en œuvre du Plan pour l'Emergence de Madagascar, le SNU à Madagascar a entamé une démarche consultative et basée sur les preuves pour élaborer son nouveau plan de cadre de coopération avec Madagascar.

Ces travaux ont été coordonnés et guidés par un Secrétariat technique composé du Bureau du Coordonnateur Résident (BCR), le président du groupe programme du SNU, le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Ceci en collaboration avec le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), le Bureau Régional de l'United Nations Development Coordination Office (UNDCO) et toutes les agences résidentes et non-résidentes du SNU. Ces travaux aboutiront à un plan-cadre de coopération d'une portée de 2.5 ans à compter de juillet 2021. Il servira de cœur de programmation pour les différentes agences onusiennes à Madagascar, et décrit les engagements de SNU pour apporter son appui au gouvernement malgache pour l'atteinte des ODD priorités.

Tout en soutenant l'effort du gouvernement dans la relance post-Covid, **l'objectif du SNU est d'apporter un appui qui servira à bâtir de nouvelles bases de collaboration, qui mènent vers une progression pour la mise en œuvre et atteinte des objectifs de développement durable plutôt qu'à un retour à la normal.** Ce processus d'élaboration du plan-cadre a été précédé par d'autres travaux dont :

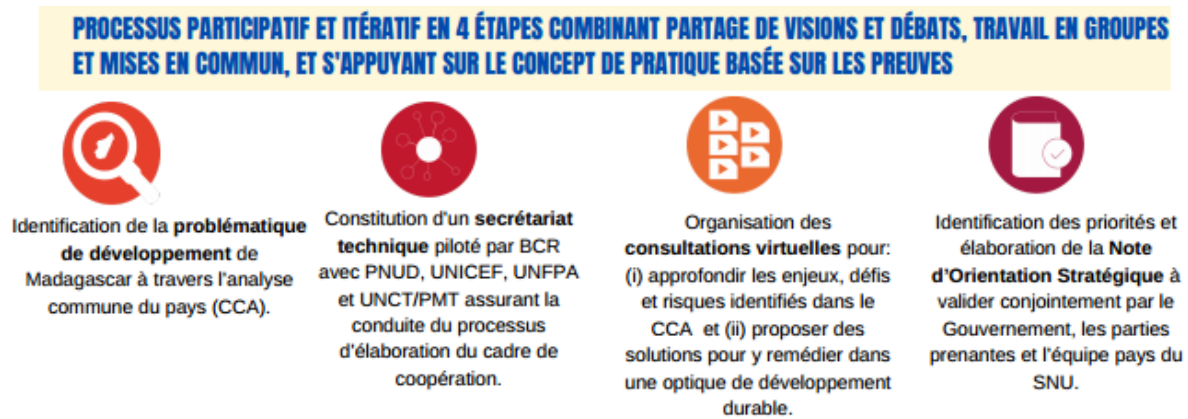
Le point de départ de l'élaboration du plan cadre de coopération est l'analyse commune du pays ou Common Country Assessment (CCA), qui soulignent les principaux défis au développement basées sur les **5Ps (Population, Planète, Paix, Prospérité, Partenariat).**

Des consultations de toutes les parties prenantes : société civile, secteur privé, partenaires techniques et financiers, académies et recherche, les trois pouvoirs publics composés du pouvoir exécutif, législatif et judiciaire, les Organisations Non-Gouvernementales (ONG) ont été réalisées afin d'enrichir cette analyse des défis dans le bilan commun-pays et de disposer d'une meilleure vision prospective. En effet, une consultation effective des acteurs de développement est une démarche primordiale qui mène d'une part vers i) l'enrichissement de la compréhension des enjeux majeurs et les éventails de solutions potentielles sectoriels et d'autre part vers ii) le renforcement de l'appropriation dès la phase de planification.

Cette consultation et implication devront continuer dans les étapes de mise en œuvre et de suivi du processus. Cette première étape d'intégration des divers acteurs dans la planification du nouveau cadre de coopération entre le Système des Nations Unies et Madagascar se résume sur le schéma suivant :



Figure 4 Processus consultatif à l'élaboration du cadre de coopération



Ainsi, même dans une courte échéance et le défi de la pandémie du COVID, le SNU a réussi en s'appuyant sur des outils de digitaux à mobiliser plusieurs centaines d'acteurs de développement.

Dans un esprit de réforme et d'engagement à l'amélioration du SNU à la collaboration avec les parties prenantes, les différents travaux incluent :

Figure 5 Travaux collaboratifs à l'élaboration du plan cadre

Webinars composés de sessions plénières et de groupes parallèles de discussions organisés via une plateforme d'échange digitale:

SÉQUENCE



Ces étapes ont pour objectifs (i) d'identifier les défis majeurs pour le développement durable et inclusif du pays, (ii) choisir les domaines d'interventions à mettre en œuvre avec l'appui des Nations Unies, et (iii) identifier avec toutes ces parties prenantes les solutions catalytiques à adopter dans chaque priorité stratégique. Les interventions du SNU sont ensuite concrétisés à travers **des théories de changement et des cadres de résultats**. Ce processus de consultation des PP est considéré comme une innovation pour Madagascar dont les résultats vont servir de base pour l'élaboration de ce plan d'engagement pour l'implication des PP dans la mise en œuvre de l'agenda 2030.

2.4. Priorités du cadre de coopération entre le SNU et le gouvernement malgache

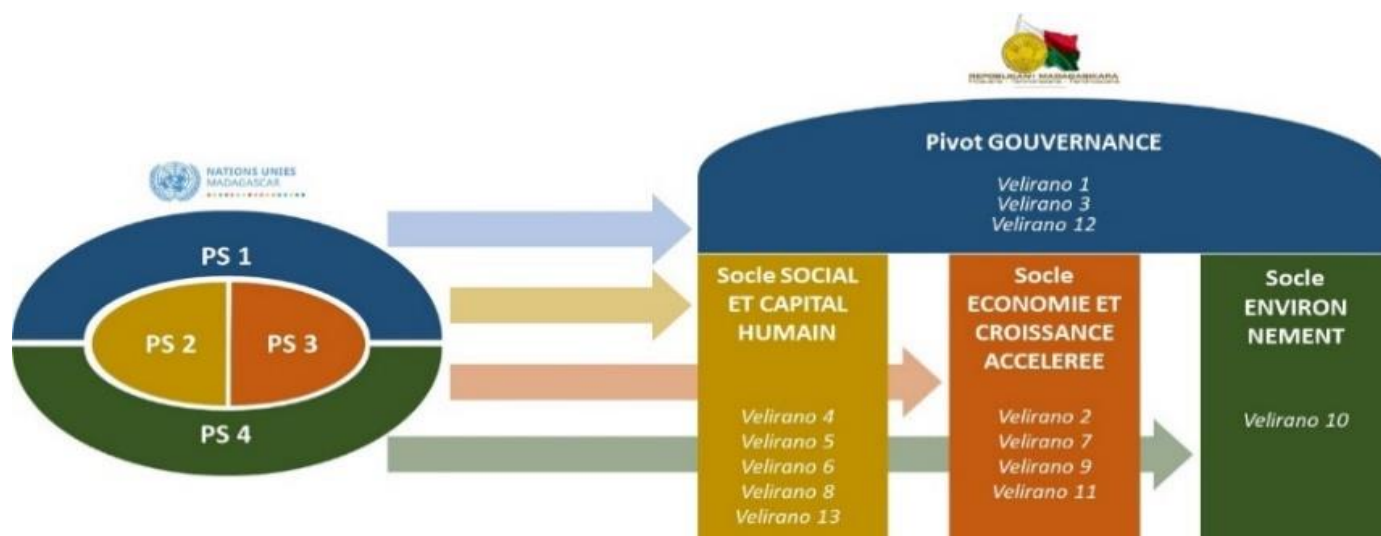
Ce processus consultatif et analytique a conduit à l'élaboration d'une ébauche de quatre (4) priorités stratégiques qui sont articulés autour des trois piliers de développement durable avec un socle sur la bonne gouvernance. Ces piliers et socles identifiés sont chacun assortis des solutions catalytiques à mettre œuvre.

Figure 6 Priorités stratégiques du cadre de coopération 2021-2023

Les quatre priorités stratégiques (PS) du SNU pour la période 2021-2023 sont :

- PS 1** Renforcer la bonne gouvernance, l'état de droit et la sécurité ;
- PS 2** Assurer le développement du capital humain et l'exploitation du dividende démographique ;
- PS 3** Impulser la productivité du travail et la création d'emplois productifs pour des revenus décents et une économie compétitive ;
- PS 4** Renforcer la gestion durable, résiliente et inclusive de l'environnement.

Ces Priorités Stratégiques reflètent le fort engagement du SNU à contribuer directement à l'émergence de Madagascar et à la réalisation des Velirano du Président de la République de Madagascar pendant la période 2021-2023.



L'engagement du SNU dans ces quatre axes d'intervention va se baser sur les principes clés de programmation des Nations Unies, notamment (1) la protection et la réalisation des droits humains, (2) le principe indéniable de ne laisser personnes de côté, (3) l'égalité de genre et l'autonomisation de femmes, (4) la durabilité, (5) la résilience et (6) la redevabilité des interventions et des résultats de développement.



PS 1 Soutenir la bonne gouvernance, l'état de droit et la sécurité

Conformément à son avantage comparatif, le SNU contribuera à la réalisation de cette priorité stratégique par le truchement des solutions catalytiques suivantes :

1. Renforcer les mécanismes et processus garantissant la redevabilité publique par le truchement des (a) processus électoraux conformes aux standards internationaux des droits de l'homme, (b) dispositifs de redevabilité publique renforcés et appropriés et (c) appuis aux institutions de sécurité.
2. Renforcer la bonne gouvernance, l'état de droit, les droits de l'homme et la lutte contre la corruption, y compris la gouvernance économique et financière, ainsi que le dialogue social pour une meilleure transparence et une inclusion effective.
3. Améliorer les fonctions de la gestion publique au niveau central et décentralisé ainsi que l'effectivité des relais locaux/communautaires en vue de garantir la paix et la cohésion sociales, et renforcer l'effectivité des politiques de développement.
4. Promouvoir la participation citoyenne, notamment de la société civile, des jeunes et des femmes à la gestion des affaires publiques et à la prise de décision pour un développement national et territorial durable à tous les niveaux notamment en favorisant le leadership et la participation des femmes et des jeunes ainsi que le PPPP (Partenariat-Publique-Privé-Population).

PS 2 Assurer le développement du capital humain et l'exploitation du dividende démographique

Pour réaliser cette priorité stratégique, le SNU s'engage à travailler à côté du Gouvernement et l'appuyer à travers les solutions catalytiques suivantes¹:

1. Renforcer la qualité du système éducatif de base en assurant l'accessibilité de tous et l'inclusivité (alphabétisation, éducation citoyenne, nutrition, pour toutes les couches de la population, notamment les filles, les jeunes, les enfants, les personnes analphabètes, les personnes vivant avec handicap).
2. Améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base (santé y compris la sante sexuelle, la planification familiale et droits reproductifs, électrification, WASH) résilients, efficaces, de qualité, intégrant les besoins des personnes les plus vulnérables, les femmes, les jeunes, les enfants, les personnes vivant avec handicap, les personnes âgées, par le soutien à leurs familles, notamment à travers des systèmes de protection sociale et financière, et la gestion effective des risques sanitaires (qui affaiblissent les systèmes de santé).
3. Assurer l'autonomisation des femmes et des filles, la protection et la prise en charge des personnes victimes de violence, en particulier les enfants et les femmes.

¹ Pour la mise en œuvre, le SNU va favoriser les aspects suivants : (i) l'élargissement des partenariats traditionnels vers des partenariats innovants, émergents ; (ii) une meilleure planification, coordination et suivi des interventions par l'accompagnement et le renforcement de capacité des services techniques décentralisée ; (iii) une approche communautaire ciblée, en considération des aspects culturels ; (iv) un ciblage des interventions dans les zones rurales pauvres, victimes de l'insécurité et isolées, ainsi que des populations vulnérables et marginalisées des zones urbaines pauvres ; (v) une convergence et répartition géographique équilibrée des appuis du SNU pour des mêmes bénéficiaires.



PS 3 Impulser la productivité du travail et la création d'emplois productifs pour des revenus décents et une économie compétitive

Pour contribuer à la réalisation de cette priorité stratégique, le SNU va se focaliser sur les solutions catalytiques suivantes :

1. Renforcer la formation technique, professionnelle et académique pour assurer l'employabilité des jeunes (en particulier en adéquation aux besoins locaux).
2. Transformer l'économie et les systèmes productifs et donc les emplois, à travers de (i) une modernisation du secteur agricole - verte, bleue, familiale, sensible à la nutrition et résiliente - (en touchant la mécanisation, pour un mix efficace de capital et capital humain, les pratiques et la politique agricoles, le foncier, un système de crédit adapté) (ii) un processus d'industrialisation décentralisé axé sur l'inclusivité, la sécurité alimentaire, la durabilité et la résilience.
3. Créer des opportunités d'emploi décent et durable pour les jeunes arrivant en âge de travailler (vraie opportunité pour un dividende démographique), et favoriser la transition de l'économie informelle à la formelle à travers des mesures d'appui aux PME et aux personnes.

PS 4 Renforcer la gestion durable, résiliente et inclusive de l'environnement

L'engagement du SNU pour la réalisation de cette priorité stratégique va se concrétiser dans les solutions catalytiques suivantes :

1. Renforcer l'application effective de l'état de droit et des droits humains dans la gouvernance environnementale et climatique pour la protection des richesses naturelles malagasy : lutte contre la corruption et trafics illicites de ressources naturelles tout en valorisant la fin de l'impunité envers les responsables des crimes environnementaux.
2. Améliorer la coordination intersectorielle de la gestion environnementale aux niveaux central et décentralisé dans le domaine de la planification environnementale (y compris une meilleure allocation des ressources publiques), gestion rationnelle et décentralisée des ressources naturelles et environnementales au bénéfice des communautés locales facilitant une transformation de l'économie basée sur une exploitation saine et durable des ressources existantes, en s'assurant le renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles.
3. Assurer la préservation de la biodiversité et le renforcement de la conservation du capital naturel, à travers, entre autres, une économie verte et bleue, une exploitation à grande échelle des énergies renouvelables selon les contextes locaux, une gestion efficace des aires protégées, un renforcement des capacités d'adaptation, d'atténuation et de résilience face au changement climatique principalement pour les femmes, les jeunes et les personnes vivant avec un handicap et favoriser l'éducation environnementale des jeunes et de la population.
4. Renforcer la lutte contre les multiples formes de pollution (eau, terre, air).



2.5.Principales attentes des parties prenantes lors des consultations

Les principales attentes ressorties des différentes parties prenantes impliquées dans les larges consultations virtuelles organisées dans le cadre de l'élaboration du nouveau cadre de coopération UNSDCF 2021-2023 sont résumées dans la figure ci-dessous. Elles serviront de base pour les recommandations permettant de mieux impliquer et de mobiliser les parties prenantes à la mise en œuvre de ce nouveau cadre mais aussi dans la mise en œuvre des ODD. Ces attentes sont en cohérence avec les défis déjà décrits dans le rapport CCA.

En effet, les parties prenantes consultées se sont accordées, entre autres, sur le fait que le cinquième P de l'agenda 2030, le P-Partenariat n'est pas encore suffisamment développé et exploité à Madagascar.



Figure 7 Principales solutions et attentes des PP en termes d'engagements

PTF - Partenariat rentable aux plus vulnérables qui sont les premiers bénéficiaires - Optimisation du financement de l'Etat au développement : mobilisation des ressources internes et externes au lieu d'attendre toujours les PTF et le secteur privé - Renforcement du partenariat Gouvernement PTF - Paix et gouvernance participative - Alignement du développement aux dimensions SP - Partenariat rentable aux plus VULNERABLES	Secteur privé - Partenariat consensuel avec une large participation locale rurale - Dialogue franc et structuré et coordination effective entre les acteurs - Dialogue continue aux différentes phases du processus de planification, mise en œuvre, suivi et évaluation - Meilleure structuration du Partenariat Public-Privé et Population (PPPP) avec un renforcement de la participation de la population	Société civile - Bonne gouvernance : respect de l'État de droit et mise à disposition et en affectivité de l'outil de planification spatiale - Redéfinition de la politique agricole à Madagascar basée sur le partenariat avec les investisseurs nationaux et étrangers - Meilleure coordination des aides et gestion efficace de la coopération pour le développement
Gouvernement - Renforcement de la qualité de la gouvernance publique Appropriation effective de la gestion de la coopération au développement - Manque de transversalité des 5 P du Développement Durable Implication totale de la population de base Bonne gouvernance et lutte contre la corruption - Amélioration du stock de capital via le développement du PPP	Académie et recherche - Développement respectant les principes du développement durable - Partenariat décentralisé répondant aux besoins régionaux pour le développement - Implication de la recherche dans la démarche de partenariat et du développement durable	Rapport CCA - Exploitation du potentiel de financements extérieurs et en interne - Renforcement du rôle de la société civile au sein de la société Insertion économique effective dans les espaces régionaux d'échange - Lacune dans le pilotage, financement et mise en œuvre des ODD Faible coordination et d'approche intégrée entre les acteurs/secteurs

De cette analyse succincte se dessine quatre principaux axes pour renforcer la dimension multipartite à l'implication dans la participation à l'agenda 2030 ainsi qu'à la mise en œuvre du cadre de coopération :





3. Analyse et évaluation des partenaires potentiels

Le renforcement de la dimension multipartite dans la planification du développement et l'intégration des Objectifs de développement durable (ODD) à Madagascar ainsi que leur contribution au processus de mise en œuvre du cadre de coopération, implique une connaissance du paysage actuel en termes d'engagement des parties prenantes sur les ODD, ainsi que les différents mécanismes et bonnes pratiques existantes. Ce chapitre propose une analyse et évaluation du potentiel de partenariat ainsi que les initiatives et mécanismes de coordination existants.

3.1. Analyse contextuelle de l'engagement pour les ODD

L'atteinte des objectifs de développement durable nécessite des partenariats efficaces entre les acteurs issus des gouvernements, d'institutions nationales et internationales du secteur privé, du milieu académique et de la société civile, de la population bénéficiaire, des groupes vulnérables ou considérés comme marginalisés, aux niveaux central et décentralisé. Bâti sur le principe gagnant-gagnant avec la considération des attentes de chacun et principalement des plus vulnérables, les partenariats doivent être inclusifs et stratégiques. Cependant, la mission, la vision et la sensibilité de chaque acteur doivent être comprises mutuellement par l'ensemble des partenaires, ce qui constitue un défi en soi.

Deux ans après la publication du rapport de priorisation des ODD, Madagascar peine toujours à concrétiser son engagement à la mise en œuvre et suivi des différentes cibles et indicateurs identifiés. Selon le rapport CCA, l'absence d'une stratégie d'engagement multi-acteurs combinée avec une faiblesse du système de suivi des indicateurs sont considérés comme étant les principaux freins à la mise à la réalisation de ces actions.

Et pourtant, on constate un intérêt et un engagement croissant des acteurs à l'agenda 2030. Ce qui se manifeste par la mise en place des initiatives privées qui promeuvent les objectifs de développement durable et les pratiques d'affaires responsables et durables, tels que la création d'une commission pour la promotion de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) et éthique des affaires au sein du Groupement des Entreprises de Madagascar (GEM), la mise en place de l'association Agir Pour le Développement Durable à Madagascar (RSE) qui promeut l'économie verte, ou encore la tenue des cinq éditions successives du salon de la RSE et de Développement durable.

Avec le repositionnement des Nations Unies, l'équipe-Pays des Nations Unies a le mandat d'accompagner les actions permettant de soutenir la mise en œuvre de cet agenda. Ceci à travers l'engagement et la participation de toutes les parties prenantes.

Le bilan commun pays et les consultations des parties prenantes dans le cadre du processus d'élaboration du cadre de coopération pour l'année 2021-2023 ont montré les défis suivants :



- Une appropriation nationale du pilotage stratégique, de la mise en œuvre et du suivi des ODD à renforcer ;
- Un cadre d'opérationnalisation des ODD par le biais des politiques sectorielles alignées et des partenariats effectifs avec le secteur privé et la société civile à spécifier ;
- Un manque de coordination entre acteurs les politiques et les actions, et spécifiquement entre les acteurs au niveau local et national ;
- Une stratégie nationale de financement du développement encore à développer ;
- Une intégration systématique insuffisante de façon transversale des problématiques environnementales à l'économie et au social ;
- Une coordination et des synergies entre les acteurs dans les différents secteurs à améliorer afin de mieux mutualiser les approches, les moyens et le système de suivi ;
- Un système de suivi des ODD qui dépend d'un Système Statistique National (SSN) à renforcer.

En ce mois de décembre 2020, le Ministère de l'Economie et des Finances entame les premières réflexions pour la production du rapport national volontaire VNR. Une feuille de route incluant des actions permettant de renforcer les aspects manquants cités ci-dessus est ainsi en cours d'élaboration et nécessite un accompagnement solide du Système des Nations Unies.

Une analyse croisée de plusieurs sources dont le rapport CCA, le bilan des consultations pour la réalisation des consultations virtuelles ainsi que les rapports des différentes éditions du salon de la RSE et de Développement durable nous permettent de sortir l'analyse Forces Faiblesses Opportunités Menaces (FFOM) suivante.

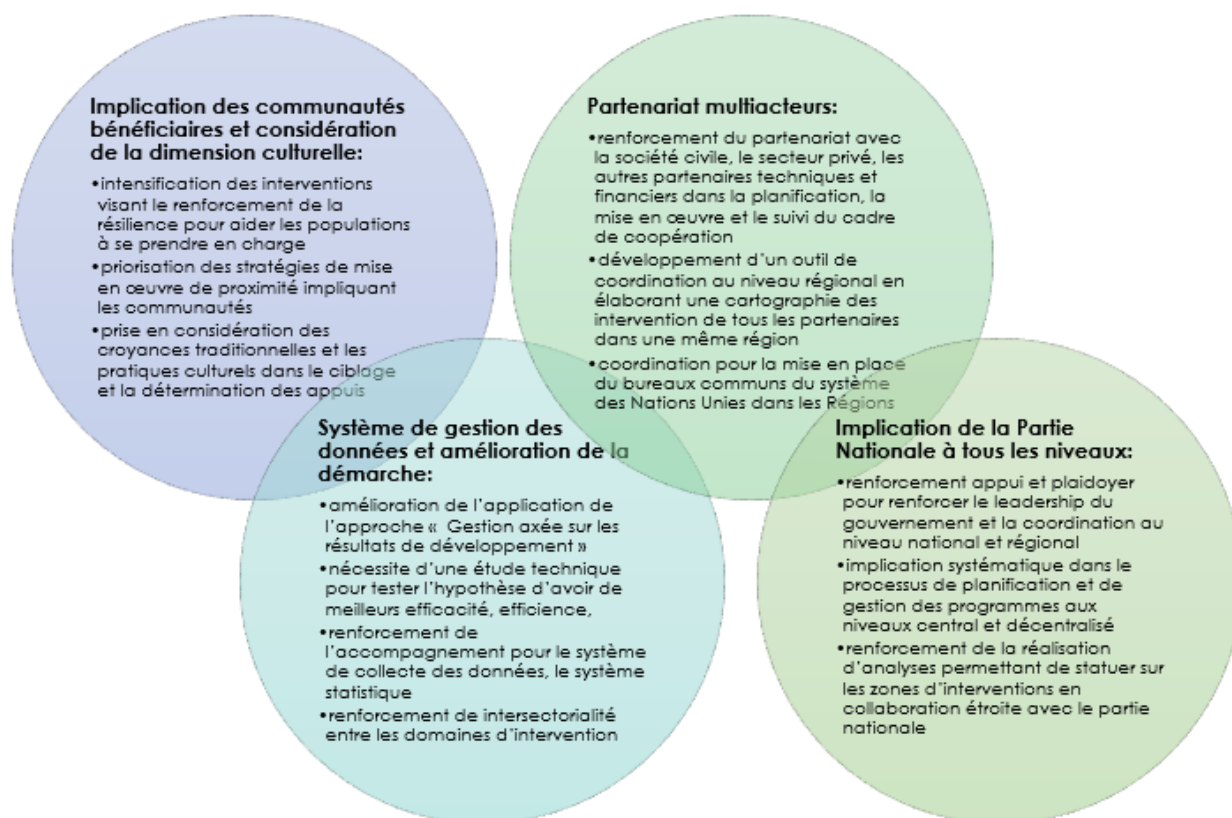
Figure 8 Analyse FFOM de l'engagement pour les ODD et le développement à Madagascar



3.2. Leçons apprises et défis rencontrés pour le cadre de coopération 2015-2019

L'évaluation de la mise en œuvre du cadre de coopération entre le Système des Nations Unies et Madagascar pour la période de 2015-2019 fut également une opportunité pour tirer des leçons et différentes solutions, qui seront adoptées pour le nouveau cadre de coopération.

Figure 9 Recommandations pour la mise en œuvre du cadre de coopération



Source rapport d'évaluation UNDAF 2015-2019

3.3. Identification des parties prenantes

Sont considérées comme *parties prenantes* : les individus, les groupes, les organisations ou entités qui ont des intérêts spécifiques sur les résultats d'une décision ou impactés par une politique, un projet ou une proposition (training reference material for stakeholder engagement for the agenda 2030).

Bien que la finalité reste la même, les outils, stratégies et démarches à adopter pour le renforcement de la dimension multipartite dans la planification du développement et l'intégration des ODD diffèrent selon les pays et les priorités stratégiques fixés. Ceci dépend des objectifs fixés, de la capacité/ressources existantes ainsi que du niveau d'engagement des PP.



L'identification des parties prenantes permet de disposer du panorama des parties prenantes, qui par la suite, permettra de faire une analyse de leurs niveaux d'intérêts et d'influence par rapport à la participation aux ODD, et leur niveau d'influence à mobiliser d'autres acteurs dans leur sphère d'influence.

En tenant des guides du DAES en termes d'engagement des parties prenantes, nous avons identifiés sept groupes de parties prenantes.

Tableau 1 Groupe de parties prenantes identifiées

GROUPES DE PARTIES PRENANTES	SOUS-CATEGORIES
 GOVERNEMENT	Pouvoir exécutif, législatif et judiciaire composé du : Gouvernement central, Collectivités territoriales, Organismes rattachés, le parlement, le sénat
 ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE	Organisations Non Gouvernementales Associations Plateformes et mouvements associatifs/coalitions Syndicats des travailleurs Activistes et lanceurs d'alertes
 SECTEUR PRIVE	Groupements professionnels Chambres de Commerce Plateformes du secteur privé pour la RSE et DD Coopératives et groupements d'intérêts économiques (GIE)
 ACADEMIE	Universités et instituts privés Think-tank Centres de recherche
 DONATEURS	Agences multilatérales Agences bilatérales Coopérations décentralisées Fondations ONG
 MEDIAS ET INFLUENCEURS	Presses écrites Presses audiovisuelles Influenceurs sur les réseaux sociaux Journalistes



3.4. Identification et analyse des mécanismes et plateformes existants

Il existe plusieurs plateformes issues des initiatives du secteur privé, de la société civile et du gouvernement qui peuvent servir de canal ou de relais pour renforcer la dimension multipartite pour la mise en œuvre de l'agenda 2030. En ce qui concerne le secteur privé, les initiatives sous formes de plateformes ou de groupements contribuent à la promotion et accompagnement de leur membre pour la contribution à l'un ou plusieurs des ODD. Le tableau suivant décrit les initiatives qui ont d'importantes influences et qui ont le potentiel de renforcer l'engagement du secteur privé et pour atteindre les groupes souvent marginalisés ou non-impliqués dans les consultations stratégiques au niveau national.

Tableau 2 Mécanismes et plateformes existants

Secteur	Organisations	Missions principales	Forces de la plateforme	Couverture géographique
Société civile	Organisation de la Société Civile sur les Industries Extractives	Coalition des organisations de société civile qui œuvrent pour une bonne gouvernance des ressources minières et pétrolières à Madagascar, basée sur la transparence et la redevabilité	- Bonne représentativité des ONG de différents secteurs d'activités - Bonne représentativité des secteurs parmi les membres de la plateforme	- Diana - Analamanga - Atsimo - Andrefana - Melaky
Société civile	Sehatra lombonana hoan'ny Fananan-tany (SFI)	Plateforme de la société civile œuvrant dans le domaine du foncier. Sa mission est de protéger les droits fonciers de la population malgache, prioritairement les couches vulnérables, pour que celle-ci puisse jouir de ses droits fondamentaux et atteigne la souveraineté alimentaire.	- Elle regroupe une trentaine d'organisations majoritairement paysannes : associations et projets travaillant dans le domaine du foncier, fédérations d'organisations paysannes et organisations non gouvernementales. - Couverture géographique importante	La SIF travaille sur l'ensemble du territoire national, sans distinction de région.



Secteur	Organisations	Missions principales	Forces de la plateforme	Couverture géographique
Société civile	Collectif des Citoyens et des Organisations Citoyennes (CCOC)	Le CCOC s'est donné comme mission d'être un gardien vigilant de l'Etat de droit et de la démocratie pour une bonne gouvernance à Madagascar	- Couverture nationale et locale - Rassemble plusieurs acteurs - Très actif en termes de lobby et d'interpellation	- National pour le lobbying et les interpellations - Local au niveau des fokontany pour impliquer les populations
Société civile	Coalition Paysanne de Madagascar	Sa mission est de sensibiliser les agriculteurs afin qu'ils se rassemblent pour promouvoir l'agriculture, la pêche et l'artisanat. Elle est la porte-parole des sociétés rurales et défend leurs intérêts dans le dialogue social.	- Regroupe quelque 300 associations / organisations locales de différentes régions du pays - Touche plusieurs secteurs : agriculture, élevage, pêche et artisanat	National et local à travers ses membres
Société civile	Tranoben'ny Tantsaha Mpamokatra ou chambre d'agriculture	L'association a pour objectifs d'améliorer le niveau de vie des producteurs, de développer les secteurs Agricoles et de renforcer les Organisations des Producteurs existantes	- Expériences dans la communication et mobilisation des acteurs au niveau local - Plus de 50 années d'expériences dans le domaine	Couverture nationale et locale
Société civile	Réseau MIHARI	Plateforme nationale regroupant les entités locales pour une meilleure gestion des ressources marines	Large réseau et avec une forte représentativité locale : plus de 200 associations communautaires, 23 ONG partenaires	National et local



Secteur	Organisations	Missions principales	Forces de la plateforme	Couverture géographique
Société civile	TAFO MIHAAVO	Un réseau national de Fokonolona engagés dans la gouvernance et la gestion durable des ressources naturelles, reconnu par tous et accepté par les cultures locales.	Large réseau et avec une forte représentativité locale : plus de 482 structures de base	National et local : 17 régions couvertes
Société civile	Plateforme des Fédérations des Personnes Handicapées de Madagascar	La plateforme a comme mission de promouvoir les droits des personnes handicapées	+ de 5 000 membres répartis au niveau national	National
Société civile	Conférence des travailleurs de Madagascar	La CTM milite pour la protection des droits de travailleurs	- Forte présence nationale et locale - Regroupe neuf Centrales Syndicales de travailleurs les plus représentatives - Collabore activement avec le secteur privé pour les activités de plaidoyer pour l'industrialisation durable	National
Secteur privé	Salon de la RSE & des Initiatives pour le Développement Durable	Une initiative privée à travers un évènement annuel regroupant des acteurs multisectoriels engagés à la RSE et DD (plus de 2500 personnes chaque année). Il s'agit d'une plateforme de réflexions et de partages des innovations, de nouvelles approches, des bonnes pratiques et les leçons apprises en termes de RSE.	- Rassemble plusieurs groupes d'acteurs à un seul endroit - Plateforme de partage d'expériences, d'information et de mobilisation des acteurs pour les ODD - Collaborer avec des entités gouvernementales - Existe en format digital et physique	National



Secteur	Organisations	Missions principales	Forces de la plateforme	Couverture géographique
Secteur privé	Agir pour le Développement Durable et l'Economie Verte	Une initiative du secteur privé soutenu par le Ministère de l'Environnement et de Développement durable (MEDD) ; créée en 2017. Cette association regroupe plusieurs dizaines de membres issus du secteur privé, des organisations internationales, les entités gouvernementales. Sa mission est de promouvoir l'emploi vert à Madagascar.	- Regroupe plusieurs entreprises de grandes envergures engagées dans le développement durable et l'économie verte - Bénéficie du soutien du MEDD et d'autres organisations internationales comme le Fonds Canadien pour les Initiatives Locales - Possède déjà à son actif des activités concrètes comme dans l'économie circulaire	National
Secteur Privé	Plateforme Humanitaire pour le secteur privé (PHSP)	Sous l'impulsion de la Fondation Telma, la PHSP regroupe une centaine de membre issus des entreprises privées et collabore avec le gouvernement à travers le Bureau National de Coordination des Catastrophes (BNGRC). Sa mission est de faciliter et de coordonner les actions humanitaires de ses membres, en corrélation avec les directives des acteurs humanitaires traditionnels, en vue d'une meilleure efficacité de ces actions.	- Bénéficie d'une dynamique très importante, et a démontré un leadership considérable dans le cadre de réponses aux différentes catastrophes, et spécifiquement le COVID-19. - Existence de plusieurs outils de coordination et de suivi - Reconnu au niveau international comme une bonne pratique sur l'engagement pour l'humanitaire - Collabore avec les agences des nations unies et le gouvernement malgache	National et régional



Secteur	Organisations	Missions principales	Forces de la plateforme	Couverture géographique
Secteur Privé	Plateforme Anjaramasoandro	Regroupant une vingtaine de membre, la plateforme Anjaramasoandro, est une initiative des entreprises privées pour la lutte contre la malnutrition. Les actions engagées par les membres de la plateforme touchent plusieurs axes : appui aux communautés pour encourager l'allaitement et soutenir la nutrition, création et distribution de produits nutritifs, etc.	· Collabore avec le Programme Alimentaire Mondiale et le gouvernement malgache · Réseau en cours d'expansion au niveau national et ressemble d'autres entreprises engagées pour le développement durable et la nutrition · Source d'information sur l'engagement du secteur privé en matière de lutte contre la malnutrition	· National
Secteur Privé	Plateforme RSE de la Chambre des Mines de Madagascar	Une sous-commission de la plateforme de la chambre des Mines de Madagascar, qui mobilise et sensibilise ses membres à une meilleure responsabilité sociétale et engagement pour le développement durable. La chambre des mines est composée d'une quarantaine de membres issus principalement du secteur minier	· Réseau de grandes entreprises qui investissent d'importants budgets en termes de projets sociaux et environnementaux · Dispose d'un bon réseau et d'un bon ancrage territorial · Collabore avec la société civile ainsi que les entités gouvernementales au niveau local et national	· National et régional à travers les membres



Secteur	Organisations	Missions principales	Forces de la plateforme	Couverture géographique
Secteur Privé	Alliance pour l'Industrialisation Durable à Madagascar	Une alliance entre les entrepreneurs et les producteurs, les syndicats des travailleurs, chercheurs et citoyens. Sa mission consiste à pousser le pays vers une industrialisation rapide. Elle est composée de deux organisations patronales, deux plateformes syndicales et le Cercle de Réflexion des Économistes de Madagascar (CREM).	· Dispose d'un large réseau et collabore avec le gouvernement pour tous les aspects liés à l'industrialisation durable de Madagascar · Multisectorialité des membres de l'alliance · Collaboration avec différentes organisations internationales	· National
Secteur Privé	Syndicat des Producteurs Biologiques de Madagascar (SYMABIO)	Regroupe une quarantaine de professionnels de l'agriculture biologique à Madagascar ayant comme mission de défendre les intérêts des professionnels dans toute la chaîne de valeur de l'agriculture biologique et de promouvoir l'agriculture biologique.	· Collabore avec un large réseau de plus de 5000 partenaires producteurs répartis dans différentes régions de Madagascar · Bonne ancrage territorial des membres · Influence importante au niveau national	· National et local à travers les membres et les producteurs locaux
Secteur Privé	Commission pour le Développement Durable et l'éthique des Affaires du GEM	Une sous-commission du GEM qui vise à promouvoir l'éthique des affaires et le développement durable auprès de ses membres et parties prenantes	· Dispose d'une forte influence au niveau du secteur privé · Regroupe les plus grands nombres d'entreprises au niveau de Madagascar · Fort engagement de la nouvelle présidence sur les aspects relatifs à la RSE et à l'éthique des affaires.	· National



Secteur	Organisations	Missions principales	Forces de la plateforme	Couverture géographique
Secteur Privé	Initiative pour l'intégration de Madagascar le réseau local UN Global Compact	Sous l'impulsion du groupe Axian, Madagascar est actuellement en train de se mobiliser pour intégrer le réseau UN Global compact au niveau de l'Océan Indien. Les discussions sont en cours. 3 autres secteurs privés nationaux sont aussi membres de l'UNGC.	Sous l'égide du UN Global compact mondial et régional, le réseau a le potentiel de : mobiliser plusieurs acteurs, disposent des outils et mécanismes de coordination, de suivi et d'accompagnement des adhérents.	Régional au niveau Océan Indien
Partenaire technique et Financier avec le Gouvernement	Groupe de Dialogue Stratégique (GDS) co-présidée par le Coordonnateur résident du SNU et le Premier Ministre	Ce groupe de travail rassemble toutes les Représentations diplomatiques présentes au pays, les PTF. Son objectif global est de renforcer le dialogue technique entre les partenaires et le Gouvernement en vue d'une meilleure coordination de l'appui à la mise en œuvre du Plan Emergence Madagascar	- Représente tous les corps diplomatiques - Forte leadership car co-présidé par le Premier Ministre et le Coordonnateur du BCR - Composé de plusieurs sous-commission thématique	National
Partenaire technique et financier	Groupe de Dialogue des Chefs de coopération (GDC) Le PNUD (ayant un mandat dans la coordination de l'aide) dispose d'une position permanente de chef de file du GDC. Le 2^e chef de file dispose d'un mandat (renouvelable) de 12 mois, c'est l'UE qui co-préside avec le PNUD actuellement	Ce groupe rassemble les chefs de coopération des partenaires techniques et financiers Renforcer le dialogue technique entre les partenaires au développement	- Rencontres et échanges fréquents mensuels - Partage d'information sur les interventions de chacun, les défis communs - Actions d'harmonisation et de synergie discutées, des solutions communes identifiées pour les défis/contraintes communs	National

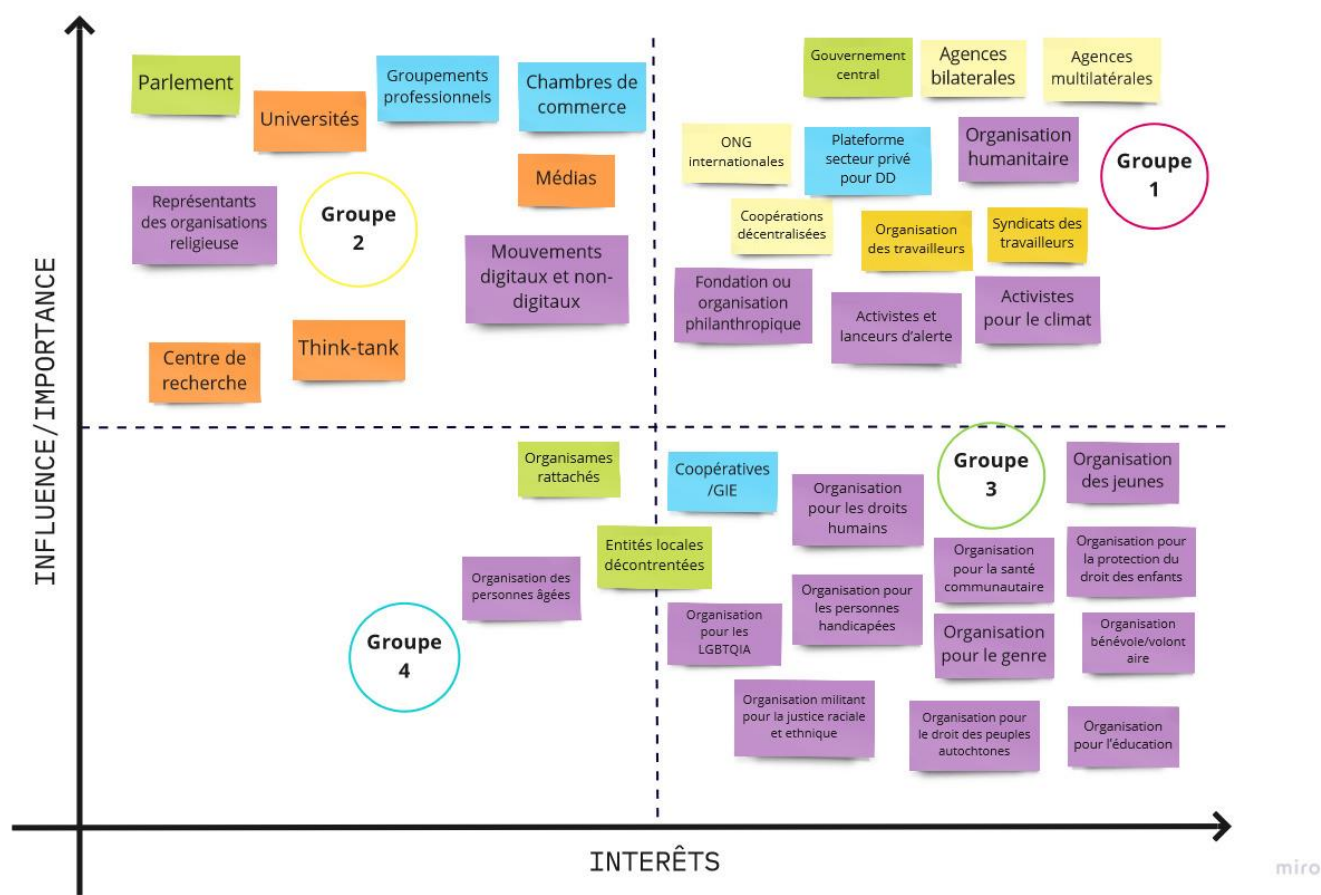


Secteur	Organisations	Missions principales	Forces de la plateforme	Couverture géographique
Gouvernemental	Plateformes sectorielles et thématiques (voir annexe 2)	Sous le leadership des ministères sectoriels, le GDS est composé de plusieurs plateformes thématiques : bonne gouvernance, capital humain, environnement et économie	· Sous le leadership du gouvernement et des différents ministères · Inclut toutes les priorités stratégiques du cadre de coopération	· Niveau national
Gouvernemental	Dialogue public-privé	Le dialogue privé-public est une plateforme d'échanges sectoriel entre le gouvernement et le secteur privé pour débattre et identifier des solutions à des enjeux spécifiques liés au développement économique. Il inclut également d'autres acteurs selon les échanges et les sujets discutés.	· Représentatif de tous les secteurs économiques · Sous le leadership du gouvernement	·

3.5. Cartographie et analyse des parties prenantes

La cartographie des influences et intérêts ci-dessous consiste à identifier les influences/importances et l'intérêt des parties prenantes par rapport à l'agenda 2030 et la mise en œuvre du cadre de coopération. De cette cartographie sera identifiée les stratégies et les actions qui pourront aider à maximiser leurs impacts et renforcer leurs engagements. C'est une cartographie globale pour l'ensemble des groupes de parties prenantes identifiées, mais il est évident que des cartographies plus détaillées à l'échelle de chaque sous-catégorie permettra d'avoir une vue plus détaillée pour chaque partie prenante. Ces informations sont détaillées dans la cartographie et base de données de tous les acteurs identifiés, qui sont annexées à ce rapport.

Figure 10 Cartographie des influences et intérêts des sous-groupes de PP



Selon cette cartographie, nous avons identifié quatre catégories principales de parties prenantes ainsi que les stratégies à adopter pour les engagements dans la mise en œuvre de l'agenda 2030.

Tableau 3 Catégorisation des parties prenantes

Catégories de PP	Descriptions	Exemples d'acteurs	Stratégie à adopter
Groupe 1 : Les parties prenantes clés ou leaders	Regroupe les acteurs dont le pouvoir de décision et importance confère une influence considérable pour l'agenda 2030 et la contribution au développement. Ils démontrent par ailleurs un intérêt élevé et/ou sont déjà engagés pour ces actions.	- Gouvernement central - Les donateurs - Les partenaires régionaux - La PHSP - Le salon RSE & IDD - ADDEV - SYMABIO	- Impliquer dans le plaidoyer et facilitation des actions - Engager dans des actions de communication, de planification, mise en œuvre et suivi et évaluation - Mobiliser dans le financement des programmes



Catégories de PP	Descriptions	Exemples d'acteurs	Stratégie à adopter
Groupe 2 : Les parties prenantes clés ou les alliées potentielles.	Ces parties prenantes possèdent une influence importante dans leur sphère d'influence et/ou secteur d'activité, mais ne développent pas d'intérêts ou engagements importants.	· Les groupements professionnels · Les chambres de commerce · Les médias et influenceurs digitaux · Alliance pour l'industrialisation durable · CREM · Plateforme RSE de la Chambre des Mines, GEM	· Tenir informées des actions en cours/prévues · Sensibiliser/renforcer leur capacité afin de les impliquer dans les actions · Servir de relais d'informations et de sensibilisation auprès d'autres acteurs dans leur sphère d'influence/secteur activité
Groupe 3 : Les parties prenantes intéressées	Ce groupe de partie prenante, sans avoir beaucoup d'influence démontrent un intérêt particulier pour les actions prévues au cadre de coopération et/ou pour les ODD dans son ensemble.	· Les ONG et associations locales · Les entités locales déconcentrées · Les coopératives et groupements d'intérêts économiques · Les mouvements/associations des jeunes et entrepreneurs sociaux · Les représentants organisations religieuses au niveau national	· Tenir informer des actions en cours/prévues · Impliquer dans la mise en œuvre des actions soit en tant que partenaire de mise en œuvre soit en tant que relayeur d'information · Soutenir leurs activités et engagements pour maximiser leurs impacts
Groupe 4 : Les parties prenantes secondaires	Font partie de ce groupe, les acteurs qui ont très peu d'influence sur l'activité et ne démontrent pas d'intérêt particulier pour le sujet.	· Les organismes rattachés à l'Etat	· Tenir informées des actions en cours/prévues · Renforcer les capacités

Le tableau suivant décrit d'une manière désagrégée, les rôles et responsabilités de chaque catégorie de parties prenantes. Il sera complété par la base de données/cartographie des acteurs en annexe 3.

Tableau 4 Rôles et responsabilités des parties prenantes

Catégories de PP	Rôles et intérêts	Sous-catégories	Rôles et responsabilités	Catégories de partenaires
Organisation s publiques	- Représentation démocratique du peuple - Maintien de la loi et l'ordre et assurance de la défense nationale - Mise en place d'un environnement stable et réglementé pour le commerce - Collecte des impôts et fourniture des services et infrastructures au public	Entités locales déconcentrées	Mise en œuvre de la politique générale de l'Etat et représentation du gouvernement central au niveau local	Parties intéressées
		Parlement	Proposition des lois, ou discussion et vote des lois proposées par le Gouvernement et contrôle des actions du gouvernement	Parties intéressées
		Gouvernement central	Conduite et application de la politique générale de l'Etat en collaboration avec toutes les parties prenantes	Parties leaders
Académie et média	- Enseignement et éducation pour garantir les compétences et autonomisation des citoyens - Recherche et information des citoyens	Cercle de réflexion et centre de recherche	Recherche et expériences sur des problématiques sociales, économiques et environnementale en vue de faire avancer le secteur.	Parties prenantes clés
		Universités	Education, formation des jeunes pour la réussite et l'insertion professionnelle ainsi que promotion de la culture de recherche scientifique	Parties prenantes clés
		Médias	Communication et diffusion de l'information auprès du grand public	Parties prenantes clés

Catégories de PP	Rôles et intérêts	Sous-catégories	Rôles et responsabilités	Catégories de partenaires
Secteur privé	Production et distribution des biens et services (directement, ou dans le cadre d'une chaîne de valeur) pour satisfaire un besoin des communautés/clients, en créant des profits financiers pour les actionnaires	Chambre de commerce	Facilitation de la création d'entreprise dans leur rôle d'accompagnateurs et conseillers, et de développement d'entreprise	Parties prenantes clés
		Groupement professionnel	Facilitation des échanges et dialogues qui sert de défense et d'observatoire des intérêts économique d'un secteur d'activité donné	Parties prenantes clés
		Coopératives/Groupement d'intérêt économiques	Promotion et amélioration des résultats des activités des coopératives et associations regroupées en son sein	Parties prenantes clés
		Plateforme du secteur pour la promotion des pratiques responsables et DD	Promotion de la pratique des affaires responsables auprès des entreprises du secteur privée	Parties leaders
Organisation des travailleurs	Défense de l'intérêts et des droits des travailleurs et des salariés, et plaidoyer pour l'évolution de leurs conditions de travail	Syndicat des travailleurs	Défense collective et individuelle de l'intérêt des salariés au niveau de l'entreprise et à l'échelle politique	Parties leaders
		Organisation des travailleurs	Défense des intérêts des travailleurs et salaires au niveau de la direction de l'entreprise	Parties leaders
Organisation de la Société civile (y	Promotion des droits, de l'équité, du développement social et environnemental	Organisation pour les droits humains	Promotion et défense des droits de l'homme	Parties intéressées
		Organisation humanitaire	Assistance, soutien et protection aux personnes vulnérables ou victime de situation de crise ou d'urgence.	Parties intéressées

Catégories de PP	Rôles et intérêts	Sous-catégories	Rôles et responsabilités	Catégories de partenaires
compris réseau national et international)	· Soutien et des services aux personnes dans le besoin et / ou exclues de la société · Suivi et interpellation du gouvernement pour une meilleure redevabilité sociale et respect des droits des personnes défavorisées	Organisation pour la promotion du genre	· Promotion et défense des droits de la femme	Parties intéressées
		Organisation pour le droit des enfants	· Promotion et défense des droits des enfants	Parties intéressées
		Organisation des jeunes	· Promotion du développement et épanouissement des jeunes et représentation de la voix des jeunes	Parties intéressées
		Organisation pour les LGBTQIA	· Défense du droit des personnes LGBTQIA	Parties intéressées
		Organisation militant pour la justice raciale et ethnique	· Militantisme pour la justice raciale et ethnique	Parties intéressées
		Organisation pour les personnes handicapées	· Mise en œuvre des activités d'appuis et soutiens aux personnes handicapées	Parties intéressées
		Organisation pour le droit des peuples autochtones	· Promotion et défense des droits et soutien au bien-être social et économique des peuples autochtones	Parties prenantes secondaires
		Organisation des personnes âgées	· Mise en œuvre des activités d'appuis et soutiens aux personnes âgées	Parties prenantes secondaires
		Activistes pour le climat	· Plaidoyer pour la lutte contre le changement climatique et mise en œuvre des actions pour le climat	Parties leaders
		Organisation religieuse	· Education des croyants et non-croyants et soutien aux activités de développement et le bien-être social des communautés	Parties prenantes secondaires

Catégories de PP	Rôles et intérêts	Sous-catégories	Rôles et responsabilités	Catégories de partenaires
		Organisation de bénévole/volontaire	· Mise à disposition de bénévoles/volontaires en appui aux ONG ou entreprises dans la mise en œuvre de leurs activités	Parties prenantes intéressées
		Fondation ou organisation philanthropique	· Financement et / ou une assistance technique et / ou mise en œuvre des programmes d'intérêt général en utilisant ses propres sources de financement	Parties prenantes leaders
		Activistes et lanceurs d'alerte	· Information sur dangers, scandales ou malversations visant à déclencher un processus de régulation, de controverse ou de mobilisation collective	Parties prenantes leaders
		Organisation pour l'éducation	· Promotion de l'éducation à travers des projets, campagne d'IEC pour favoriser l'accès à l'éducation formelle et informelle	Parties intéressées
		Organisation pour la santé communautaire	· Promotion de l'éducation à travers des projets, campagne d'IEC pour favoriser l'accès à la santé	Parties intéressées
		Mouvements digitaux et non-digitaux	· Militantisme et lancement d'alertes via les réseaux sociaux et les sites webs	Parties prenantes clés
	· Soutien à la mise en œuvre du programme de	Agences multilatérales	· Aide humanitaire	Parties leaders
		Agences bilatérales		Parties leaders

Catégories de PP	Rôles et intérêts	Sous-catégories	Rôles et responsabilités	Catégories de partenaires
Donateurs	développement et promotion des ODD	Coopérations décentralisées	· Respect des droits de l'homme et maintien droit international et maintien de la paix et de la sécurité · Développement et renforcement des capacités nationales · Appui technique et financier	Parties leaders
		ONG internationales		Parties leaders

3.6. Analyse de l'engagement pour les ODD

Le tableau suivant fournit une analyse plus précise de l'engagement des parties prenantes par rapport aux ODD, en mettant en exergue :

- Les parties prenantes qui ont la responsabilité d'un leadership plus important dans le processus de planification, mise en œuvre et suivi mais dont les engagements réels sont encore limités
- Les parties prenantes qui n'ont pas cette responsabilité mais qui sont investis dans la mise en œuvre.

L'objectif de cette distinction étant de définir des stratégies pour une meilleure implication de la première catégorie, et d'en faire des champions des ODD pour la deuxième.

Tableau 5 Analyse de l'engagement pour les ODD

Groupe concerné	Catégories des parties prenantes	Responsabilités	Constats relatif à l'engagement à la mise en œuvre de l'agenda 2030	Actions pour mieux les impliquer
Groupe 1	Gouvernement central	Coordination globale en ce qui concerne la planification, mise en œuvre et suivi-évaluation des ODD	○ Manque de capacité à la planification et mise en œuvre des ODD, ○ Manque d'outil de planification et de suivi, faible appropriation des ODD, et notamment la continuité entre le rapport de priorisation élaboré par l'ancien gouvernement, ○ Manque de coordination et problème de leadership entre les différents ministères : cas du MEF qui assure la planification nationale des ODD et du ministère de l'Environnement et de développement durable	Mobiliser et renforcer leurs engagements à travers des : ○ Plaidoyers auprès du plus haut niveau de l'exécutif et du législatif ○ Renforcements de capacité des hauts fonctionnaires de l'Etat et surtout des entités locales déconcentrées ○ Appuis et redynamisations des plateformes ou commission de travail existantes : redéfinition de la mission, renforcement de capacité, mise à disposition d'outils de prise de décision.

Groupe 1	Les jeunes activités/mouvements associatifs (ex : groupe pour le climat, les entrepreneurs sociaux, les activistes sociales)	Militantisme et mise en œuvre des projets de développement	- Manque de ressources pour amplifier les impacts - Manque de synergie entre les différents mouvements et plateformes	Amplifier leurs impacts et faire d'eux des champions pour les ODD en fournissent les supports suivants : - Renforcement de capacité - Appui technique et financier - Communication et relais de leurs actions/impacts
Groupe 3	Entités locales déconcentrées	Coordination des actions au niveau des collectivités territoriales	- Faible implication dans les dialogues de planification stratégique - Manque de coordination entre les activités au niveau national et local - Manque de capacité et d'appropriation des mécanismes adoptés au niveau national - Ineffectivité de la décentralisation et territorialisation des planifications et mise en œuvre des actions	Renforcer leur implication par les actions suivantes et en faire des champions ODD : - Plaidoyer auprès du plus haut niveau de l'exécutif pour une meilleure implication des entités locales déconcentrées par le processus - Fournir un renforcement des acteurs régionaux et locaux - Intégrer les entités locales déconcentrées dans les discussions/négociations au niveau national.
Groupe 2	Le secteur privé	Création de valeur par la création d'emploi, de revenus et création de produits/services innovants contribuant à l'atteinte des ODD	- Démultiplication des efforts et manque de suivi des engagements - Manque de capacité des acteurs - Divergence/incompréhension des attentes du secteur privé par rapport aux objectifs de développement durable - Faible engagement pour la création de services/produits qui peuvent contribuer à l'atteinte des ODD	Renforcer leur implication par les actions suivantes et en faire des champions ODD : - Plaidoyer au niveau de groupements du secteur privé - Renforcement de capacité des acteurs du secteur privé - Capitaliser et diffuser les bonnes pratiques du secteur privé.

4. Recommandations et stratégies à adopter

« La gouvernance participative nécessite un cadre politique et une structure organisationnelle et procédurale pour devenir opérationnelle. L'engagement des parties prenantes dans le développement durable à long terme fonctionne mieux s'il est organisé comme un processus continu plutôt que d'être mené sur une base ad hoc ou par le biais d'exercices d'engagement individuels non liés à différents moments du cycle politique. Un processus structuré permet aux parties prenantes ainsi qu'aux gouvernements de planifier à l'avance, de rassembler des preuves, des rapports et d'autres éléments pour apporter des contributions bien documentées au moment opportun dans le cycle politique. Des dispositions institutionnelles permanentes permettent de renforcer les capacités des représentants de la société civile au fil du temps et de développer des relations de confiance d'appui et de coopération ».

European Economic Social Committee, 2015

Une bonne stratégie doit répondre à des objectifs bien précis, et ce, aux différentes étapes du processus.

4.1. Rappel des objectifs et étapes du processus

En tenant compte de l'analyse contextuelle et des parties prenantes ainsi que les objectifs du SNU quatre objectifs principaux ont été identifiés pour l'implication des PP pour la mise en œuvre du cadre de coopération ainsi que la participation à l'agenda 2030 :

- i. Informer et consulter les parties prenantes des programmes et démarches engagées par le SNU dès la planification et pour la mise en œuvre du cadre de coopération
- ii. Mobiliser et impliquer les parties prenantes dans la mise en œuvre des programmes/projets priorités
- iii. Faire des Plaidoyers et faciliter la mise en œuvre des initiatives/programmes en faveur du développement durable
- iv. Collaborer avec les parties prenantes dans le cadre du suivi et évaluation périodique afin de mesurer l'atteinte des objectifs et identifier les actions correctives.

4.2. Evaluation du niveau de participation

Bien que toutes les parties prenantes doivent être impliquées, le niveau d'implication va différer selon la nature des activités et du niveau d'importance/d'intérêts de chaque partie prenante. Pour cela, il est important de préciser les différentes étapes du processus de mise en œuvre ainsi que les résultats attendus de chaque étape du processus. Le tableau suivant décrit les objectifs de collaboration, les résultats attendus ainsi que les stratégies à adopter à chaque stade du processus.

Tableau 6 Objectifs de coordination et collaboration aux différentes étapes du processus

Etape	Objectifs de la collaboration/engagement	Résultats attendus à ce stade	Parties prenantes concernées et leur rôles attendus/souhaités	Stratégie pour faire participer les PP ²
Phase de planification Planning et design	· Informer les parties prenantes et la communauté sur les objectifs du planning et design du projet · Développer une compréhension plus profonde des besoins, aspirations, problèmes et opportunités · Enrichir les idées/réflexions par l'implication de tout le monde Démocratiser le processus/en assurer un caractère <i>demand-driven</i>/Assurer dès le	· Une meilleure appropriation/adhésion du processus · Implication de toutes les parties prenantes sur les décisions/actions qui les concernent ou sur lesquelles elles peuvent intervenir · Solutions/attentes et retours d'expériences des PP connues et prises en considération dans le planning	· Tous les représentants des parties prenantes identifiés : au niveau local et national pour obtenir leurs avis/propositions/adhésions aux différents sujets de planification et de design des programmes, avec un regard particulier sur les publics cibles -directs et indirects – des interventions. Processus organisé sous le leadership du SNU et le gouvernement malgache	· Inform : obtenir des opinions du public sur les analyses, les alternatives et / ou les décisions pour le planning et design · Consulter les PP dans les discussions pour enrichir les travaux pour le planning et design (y compris analyse des problèmes et identification des besoins) · Pour le SNU : Mettre en place des outils

² Source: Training reference material: effective stakeholder engagement for the 2030 agenda.

Etape	Objectifs de la collaboration/engagement	Résultats attendus à ce stade	Parties prenantes concernées et leur rôles attendus/souhaités	Stratégie pour faire participer les PP ²
	début une appropriation des résultats et donc une acceptation			permanents – adaptés aux différents pp - de partage de connaissance permettant de continuer les échanges après la phase de planification
Mise en œuvre	· Développer des partenariats pour soutenir les processus de mise en œuvre, de suivi et d'examen · Encourager les parties prenantes à soutenir/financer/engager des actions en faveur des ODD · Impliquer les parties dans la mise en œuvre des actions prévues au cadre de coopération	· Soutien financier et technique aux programmes · Implication/contribution à la mise en œuvre des actions · Expertise et ressources · Suivi et évaluation à l'étape de mise en œuvre et des démarches/stratégies adoptées	· Organisations de la société civile en tant que partenaires d'exécution · Organisation du secteur privé en tant que exécuteurs, donateurs, contributeurs et acteurs dans la planification-mise en œuvre et suivi évaluation du processus · Donateurs pour le plaidoyer pour la mobilisation des acteurs · Gouvernement pour assurer le pilotage/coordination des programmes définis	· Collaborer avec les PP dans chaque aspect de la décision, y compris le développement de l'alternative, la mise en œuvre et l'identification de la solution préférée · Consulter les PP pour évaluer les actions à mi-parcours et pour corriger les approches ou actions si nécessaires.
Suivi et évaluation	· Améliorer, adapter ou renouveler la politique, la stratégie ou les plans	· Mise à jour sur l'avancée des	· Bénéficiaires des projets/programmes pour leur retour d'expérience	· Impliquer : travailler directement avec les PP, y compris les

Etape	Objectifs de la collaboration/engagement	Résultats attendus à ce stade	Parties prenantes concernées et leur rôles attendus/souhaités	Stratégie pour faire participer les PP ²
	- Comprendre les réactions et analyser le niveau d'implication des PP - Générer des options et de nouvelles idées pour le changement de politique et les interventions - Renforcer les capacités de la communauté pour aider les processus de mise en œuvre, de suivi et d'examen - Assurer le respect des temps, budgets, objectifs des interventions	- programmes/résultats attendus - Identification des actions correctives ou capitalisation des pratiques qui réussissent - Evaluation de l'atteinte des objectifs via les indicateurs de suivi - Revue participative avec la contribution des bénéficiaires - Temps, budgets et objectifs des interventions mieux respectés	Toutes les parties impliquées depuis la planification pour les impliquer dans le suivi et évaluation, suivi des budgets engagés et dépenses, analyse des bonnes pratiques/leçons apprises	bénéficiaires pour s'assurer que les préoccupations et les aspirations du public sont constamment comprises et prises en compte (y compris temps, budgets et objectifs respectés) Responsabiliser : placer la prise de décision finale entre les mains des PP et encourager l'engagement
Communication	- Fournir des informations à jour et objectives sur l'avancée, les obstacles rencontrés ainsi que les perspectives des actions engagées - Partager les bonnes et mauvaise expériences/pratiques	- Redevabilité envers les parties impliquées dans tout le processus - Information des parties des résultats et mobilisation pour la continuité	Toutes les parties impliquées depuis la planification pour les informer des progrès, leçons apprises, résultats et perspectives	Informier : Communiquer les résultats des actions/programmes auprès des bénéficiaires/parties prenantes, y compris les bonnes et mauvaise expériences/pratiques

Etape	Objectifs de la collaboration/engagement	Résultats attendus à ce stade	Parties prenantes concernées et leur rôles attendus/souhaités	Stratégie pour faire participer les PP ²
				· Impliquer : faire participer tous les acteurs aux remontées d'informations et communication de leurs propres réalisations (y compris les bonnes et mauvaises expériences/pratiques).

4.3. Démarches et mécanismes à adopter pour l'implication des PP

Afin de mutualiser les efforts et éviter les duplications, il est préconisé de créer des synergies et partenariats avec les plateformes existantes quand les objectifs sont complémentaires ou se rejoignent. Quand, les lacunes sont constatées, le SNU se mobilisera pour mettre en place des outils spécifiques qui permettent d'atteindre les objectifs fixés par ce document. Quatre axes principaux ou mécanismes seront adoptés pour assurer une implication effective des PP et renforcer leur participation dans la mise en œuvre de l'agenda 2030.

- i. **Formalisation de la plateforme de consultations digitales multisectorielles**
- ii. **Mise en place d'un système de suivi et évaluation**
- iii. **Mise en place d'un site web collaboratif avec des outils digitaux**
- iv. **Collaboration avec les plateformes et organisations existantes**
- v. **Renforcement du plaidoyer et IEC autour de l'agenda 2030**

4.3.1. Formalisation de la plateforme de consultations digitales multisectorielles

Cette première solution consiste à capitaliser les acquis des consultations virtuelles organisées pour l'élaboration du cadre de coopération. En effet, considérant le succès de cette démarche, il est recommandé de formaliser cette plateforme de consultation digitale pour la continuité du processus de mise en œuvre/suivi et évaluation. Cette plateforme offre plusieurs potentiels et des intérêts à la fois pour l'engagement des PP pour le cadre de coopération et l'agenda 2030. Bien que la plateforme soit principalement digitale, elle pourra également s'organiser avec des activités présentiels, notamment quand certains groupes n'ont pas la capacité de participer et d'intervenir virtuellement. Cette plateforme sera utilisée pour les actions suivantes :

- Développer une feuille de route nationale et les mécanismes de mise en œuvre/suivi de l'agenda 2030 à Madagascar
- Fournir régulièrement des informations aux parties prenantes sur les plans de mise en œuvre et le processus de suivi évaluation : Agenda 2030 et les activités prévues au cadre de coopération
- Ecouter et adresser les préoccupations, les attentes et recommandations des PP durant les différentes phases du processus
- Fournir des feedbacks sur les actions auxquelles ont participé les PP aux différentes phases du processus

Tableau 7 Axe plateforme digitale multisectorielle

Activités de la plateforme digitale de multisectorielle
· Discussion sur la feuille de route et la stratégie nationale sur les ODD et suivi de l'atteinte des objectifs : leçons apprises, blocages, bonnes pratiques · Ateliers de travail pour collecter les inputs des PP concernant des sujets précis · Conférence ou webinars pour partager les informations et les avancées réalisées

- Consultation sectorielle, avec un groupe ou sous-groupe de parties prenantes pour les questions nécessitant des discussions sectorielles ou cibles. Ex : consultation virtuelle avec le secteur privé concernant leur retour d'expériences sur les activités liées aux priorités stratégiques du cadre de coopération, atelier sectoriel avec les jeunes à propos de leur engagement concernant la lutte contre le changement climatique

Forces	Faiblesses
· Participation des PP localisées en région · Gain de temps et coût réduit · Non duplication avec les plateformes déjà existantes et qui mobilisent déjà les mêmes groupes de parties prenantes	· Non accessible aux PP qui n'ont pas accès à internet · Nécessite un engagement et une implication plus importante du gouvernement et des entités locales déconcentrées.

Cas de l'Ouganda : Ouganda a élaboré un cadre de coordination et une feuille de route nationale des ODD. Ce cadre a permis la mise en place des groupes de travail techniques couvrant tous les aspects de la mise en œuvre des ODD et incluent différentes parties prenantes dont : les institutions gouvernementales, les partenaires de développement, la société civile et le secteur privé. Mise en place depuis 2018, cette feuille de route a comme objectif de fournir un environnement qui promeut un meilleur engagement des acteurs à l'agenda 2030 et au développement de partenariat pour les ODD.

Cet exemple peut être une bonne pratique pour pallier au manque de coordination et d'engagement sur les ODD au niveau de Madagascar. C'est également un exemple d'action que la plateforme digitale peut aider à mettre en place et à dynamiser.

4.3.2. Mise en place d'un mécanisme de suivi et évaluation de la mise en œuvre de l'agenda 2030

Le suivi et évaluation de la mise en œuvre de l'agenda 2030 constitue l'un des principaux défis évoqués dans le rapport CCA. La mise en place d'un mécanisme de suivi-évaluation est alors crucial pour atteindre les objectifs fixés. Ce mécanisme devra suivre et évaluer non seulement le progrès réalisé mais aussi la démarche adoptée ayant conduit aux résultats. La mise en place de ce mécanisme de suivi et évaluation est une condition essentielle à la mise en place des différents outils décrits dans la section 4.3.3. Pour optimiser les ressources existantes et éviter la démultiplication des efforts, ce mécanisme d'intégrera dans le système statistique national déjà existant, en s'appuyant sur les indicateurs définis par rapport aux ODD priorisés par Madagascar.

Ce mécanisme de suivi-évaluation aura comme objectif de :

- Suivre les progrès en vue d'améliorer, adapter ou renouveler la politique, la stratégie ou les plans
- Comprendre les réactions et analyser le niveau d'implication des PP

- Générer des options et de nouvelles idées pour le changement de politique et les interventions
- Renforcer les capacités de la communauté pour aider les processus de mise en œuvre, de suivi et d'examen
- Assurer le respect des calendriers, les budgets ainsi que les objectifs des interventions.

Activités prévues pour l'élaboration et mise en œuvre du suivi-évaluation

- **Mise en place d'un groupe de travail multipartite**, idéalement, les représentants des plateformes sectorielles multi-acteurs pour le suivi de la mise en œuvre du PEM. La mise en place de ce groupe de travail est nécessaire pour obtenir l'appropriation et l'implication de toutes les parties prenantes dans le processus et définir ensemble les modalités et responsabilités de chaque partie.
- **Création d'une matrice de résultats et de suivi** avec les indicateurs précis qui va décrire les modalités de suivi, de mesure et de communication des impacts. Sur la base des indicateurs des ODD prioritaires et d'autres indicateurs pour mesurer la démarche, elle permettra d'assurer l'évaluation de la performance institutionnelle et les comportements. Cette matrice de résultats et de suivi sera déclinée en un plan d'action pluriannuel de suivi-évaluation, avec les calendriers, fréquences et responsabilités.
- **Réalisation du suivi-évaluation** : le suivi et évaluation sera réalisé aux différentes étapes du processus, à travers divers outils : plateforme virtuelle collaborative, les sondages sectoriels ainsi que les focus groupes. (Cf annexe 2 sur le plan de mise en œuvre de la stratégie).
- **Communication des données de suivi-évaluation** pour une redevabilité entre les parties prenantes et favoriser leurs implications. Elle sera aux différentes étapes du processus par l'adoption de différents mécanismes : rapport annuel, story telling, médiatisation etc. ((Cf annexe 2 sur le plan de mise en œuvre de la stratégie).

4.3.3. Mise en place d'un site web avec des outils digitaux collaboratifs

Le pilotage et le suivi-évaluation constituent les principaux défis rencontrés pour la mise en œuvre de l'agenda 2030 à Madagascar. Pour adresser ce défi, de mettre en place un outil digital collaboratif, qui permet à toutes les parties d'apporter leur contribution et informer de leurs actions. L'effectivité de ces outils sera conditionnée par plusieurs conditions dont : la mise en œuvre effective du plan d'engagement des parties prenantes, la mise en place d'un système de suivi et évaluation des progrès et démarches adoptées, ainsi que l'implication de toutes les parties prenantes, et spécifiquement le gouvernement.

Les objectifs de cet outil sont les suivants :

- Collecter les informations (résultats, actions, budgets dépensés) par parties prenantes via une plateforme unique
- Fournir et mettre à jour une cartographie en ligne des acteurs de développement durable (localisation des acteurs et des projets)
- Communiquer les résultats et avancées des activités auprès, accessible au grand public et à tous les acteurs ayant été impliqués dans le processus de design et planification
- Mettre à disposition des outils et des ressources qui peuvent aider les parties prenantes à intégrer le développement durable dans leur mode de gestion.

Tableau 8 Axe site web et outils digitaux de suivi-évaluation

Activités et fonctionnalité du site web	
Le site web permettra de faire le suivi et la communication des résultats d'une manière participative à travers les outils suivants : · Mise en ligne d'un outil de collecte de données axé sur les 5 P du développement durable, dans lequel chaque acteur sera invité à rapporter ses propres actions, qui incluent : les actions mises en œuvre, le budget, les zones concernées ainsi que le planning. Les indicateurs indiqués le rapport de priorisation des ODD pour Madagascar seront utilisés comme base pour cet outil. Cet outil sera utilisé par toutes les parties concernées et les informations collectées et aideront à mettre à jour la cartographie des acteurs. Les informations croisées avec les évaluations effectuées par le service national des statistiques constitueront ainsi une bonne base pour établir le rapport d'avancement des ODD à Madagascar. · Cartographie collaborative des acteurs de développement durable à Madagascar : tous les acteurs seront invités à compléter une cartographie qui localisera les acteurs, les actions partout dans Madagascar à travers le site web. Les informations sur les parties prenantes seront ainsi régulièrement mises à jour, et avec leur propre participation. · Sondages annuels et réguliers des acteurs : des enquêtes et sondages seront régulièrement organisés à travers le site, notamment pour évaluer les feedbacks des bénéficiaires et des partenaires sur les actions mise en œuvre mais aussi la démarche adoptée. · Plateforme web de discussion et de ressources : Pour susciter l'intérêt et l'engagement du public, le site web pourra par ailleurs fournir un espace web de discussions thématique, des <i>storytelling</i> et mettre à disposition toutes les ressources dont les parties auront besoin pour intégrer le développement durable dans leurs activités.	
· Forces	Faiblesses

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> · Référence pour tous les acteurs qui cherchent à s'informer et à communiquer autour des ODD (one stop shop du DD à Madagascar) · Plusieurs outils combinés sur une seule plateforme · Coût limité et facilite la collecte des informations auprès du réseau d'acteurs | <ul style="list-style-type: none"> · Mise en place, animation et maintenance nécessitant des ressources permanentes, fortement engagés et compétentes · Difficulté d'accès pour les personnes non connectées à internet · Difficulté de la vérification de l'exactitude des informations fournies par les utilisateurs. La mise en place d'un protocole de vérification par les pairs permettrait d'adresser ce défi. |
|--|--|

Cas de la Colombie : En Colombie, le gouvernement s'est associé avec le Centro de Pensamiento Estratégico Internacional (CEPEI), une institution de recherche, et le secteur privé afin de générer des données sur la contribution du secteur privé au Programme 2030 afin d'alimenter le rapport VNR 2018 du pays. Le modèle de collaboration comprenait la création d'un sondage dont les résultats ont servi à alimenter le rapport d'ENV, ainsi que les rapports de différentes entreprises individuelles sur la durabilité).

Cas du Kenya : Le suivi du progrès de l'agenda 2030 au niveau national est réalisé à travers le Système national intégré de suivi et d'évaluation et son Système de comité intégré de suivi et d'évaluation respectivement. Les indicateurs des ODD ont été intégrés dans ces systèmes et le bureau national de statistique effectue régulièrement des enquêtes régulières pour assurer sa mise à jour et suivi.

Cas de l'Egypte : Un outil électronique intégré pour la planification et le suivi des projets liés aux ODD a été développé par le ministère de la Planification, du suivi et de la réforme administrative. Cet outil permet d'assurer que les projets sont compatibles avec les critères de durabilité et sont alignés à tous les projets soumis par d'autres entités publiques avec les cibles et les indicateurs de performance clés des ODD.

Cas de l'Arménie : Une plateforme de suivi des ODD au niveau national appuyé par le Fonds des Nations Unies pour la population a été développé par le bureau national des statistiques (Armstat), afin de suivre les indicateurs articulés autour des trois dimensions (économie, société et environnement). Cette plateforme permet de suivre les progrès réalisés à partir des perspectives des différents segments de la population (tels que les personnes âgées, les jeunes, les personnes vivant dans la pauvreté et les femmes).

4.3.4. Suivi et évaluation par l'intermédiaire des plateformes/organisations existantes

Capitaliser sur l'existence de plusieurs plateformes du secteur privé et de la société civile facilitera la communication et la collaboration pour la mise en œuvre de l'agenda 2030. Collaborer avec les plateformes existantes offre un double intérêt : éviter la duplication

des efforts, et saisir l'opportunité de collaboration avec des réseaux bien établis. L'objectif de ces collaborations est de :

- Faciliter la collecte des informations (résultats, actions, budgets dépensés) de leurs membres ou partenaires via à un point focal unique
- Mobiliser et travailler sur des thématiques données en se basant sur un réseau bien établi autour d'un sujet clé
- Atteindre et/ou obtenir des informations/feedback les groupes ou les parties prenantes qui sont généralement laisser pour compte
- Mobiliser les membres ou adhérents à un engagement/implication plus poussée pour l'agenda 2030.

Tableau 9 Axe collaborations avec les plateformes existantes

Activités prévues avec les plateformes/coalitions existantes
1. Collaboration avec les plateformes du secteur privé pour la RSE et le Développement durable afin de mobiliser les entreprises à s'engager pour le développement durable et pour communiquer le résultat de leurs actions : · PSHP : pour faciliter la collecte d'information sur les aspects humanitaires et de développement via le partage de ressources, collecte d'information en ligne et sondages · ADDEV : pour mobiliser et renforcer la capacité des membres sur l'engagement pour l'économie verte et obtenir les informations sur les actions réalisées et les budgets dépensés via le partage de ressources, collecte d'information en ligne et sondages · Salon de la RSE & IDD : afin de renforcer l'IEC et le renforcement de capacité des acteurs sur le développement durable via : des conférences, sondages, atelier thématique. · Alliance pour l'industrialisation durable de Madagascar : pour engager le monde de la recherche pour tous les sujets relatifs à l'industrialisation et le développement durable à Madagascar via des études de cas, des ateliers thématiques et des sondages auprès des acteurs du secteur privé. · D'autres plateformes comme la plateforme RSE de la Chambre des Mines ainsi que la commission RSE et éthique des affaires au sein du GEM comme porte d'entrée pour le suivi et évaluation des informations de l'engagement du secteur privé dans les ODD, ou pour faire des appels à action/engagement sur des sujets clés. 2. Collaboration avec les groupements/plateformes qui travaillent avec les groupes marginalisés : · Malgré les efforts d'engagement, plusieurs groupes de PP restent encore non intégrés dans le processus de décision ou demeurent non-informés des actions qui les concernent. Leurs avis ne sont pas pris en compte lors des consultations ou des suivi-évaluation pour plusieurs raisons : leur niveau d'éducation relativement faible, leur situation non-reconnu (secteur informel), leur localisation

géographique (paysannat, milieu rural) ainsi que d'autres groupes du fait de leur statut ethnique ou orientation sexuelle.

Considérant la complexité de la démarche, le SNU pourra privilégier la collaboration/renforcement de capacité avec les groupes de parties prenantes qui travaillent directement avec ces groupes et/ou qui ont un meilleur ancrage territorial, facilitant l'accès à ces personnes. Les entités suivantes offrent des plateformes importantes pour y parvenir :

- **Les groupements professionnels orientés vers l'agriculture** et le développement rural comme SYMABIO et FIVMPAMA qui dispose d'un réseau de plus de 5 000 producteurs répartis dans tout Madagascar.
- **L'association Women in Mining** qui visent à l'amélioration des conditions des femmes qui travaillent dans le secteur minier, et principalement l'exploitation artisanale, qui impacte plusieurs milliers de femmes et d'enfants âgés de moins de 18 ans.
- **La Conférence des Travailleurs** pour leur proximité avec le secteur informel afin de les impliquer dans des discussions relatives à la protection sociale, l'intégration dans le secteur formel ainsi que le renforcement de capacité et d'amélioration des conditions de travail.
- **Les ONG qui travaillent avec les personnes vulnérables** comme les femmes victimes de violences, les enfants maltraités ainsi que les travailleurs de sexe.

Forces	Faiblesses
• Force de réseaux déjà bien établis • Evite la duplication des efforts • Renforce la synergie entre les acteurs • Facilité de la communication à travers un relais déjà reconnu et accepté par les groupes cibles	• Plusieurs collaborations à mettre en place considérant la multitude de plateformes existantes • Nécessite des ressources pour le suivi et renforcement de capacité de ces acteurs.

4.3.5. Renforcement de la communication et IEC autour de l'agenda 2030

L'engagement pour les ODD est motivé pour une connaissance et une prise de conscience des enjeux de développement durable. Chaque citoyen et organisation peut être appelé à participer à l'agenda 2030, ne serait-ce qu'en adoptant des éco gestes au quotidien, en adoptant des pratiques de gestion durables, et en se mobilisant pour des causes qui permettent de contribuer aux ODD. Pour renforcer cet engagement et implication, il est également important d'investir dans la communication à travers une campagne d'IEC au niveau nation et aux différents niveaux. Plusieurs outils et plateformes peuvent servir de relais pour renforcer cette communication et mobilisation. Les objectifs sont de :

- Renforcer la connaissance et la prise de conscience des enjeux du développement durable
- Plaidoyer pour renforcer l'engagement des entreprises et du milieu académique
- Mobiliser les jeunes et la nouvelle génération pour l'adoption de pratiques durables et responsables.

Tableau 10 Axe plaidoyer et IEC autour de l'agenda 2030

Plaidoyer et IEC autour de l'agenda 2030	
· Mobilisation via les réseaux de jeunes et la nouvelle génération militant pour le développement durable, le climat et l'entrepreneuriat social : Avec la mobilisation d'une nouvelle génération de jeunes et entrepreneurs engagés, il est important de saisir cette opportunité pour mobiliser un plus grand nombre. La collaboration avec ces jeunes peut avoir plusieurs formes : renforcement de capacité pour faire d'eux des champions du développement durable, appui financier et technique à la création de nouvelles initiatives sociétales ou des nouvelles pratiques d'affaires comme l'entrepreneuriat social et l'économie verte, etc. · Plaidoyer auprès des instances gouvernementales et du grand public à travers la collaboration avec les influenceurs digitaux et les personnalités publiques : il est maintenant facile et rapide de communiquer avec le développement des nouvelles technologies de l'information. Le SNU pourra collaborer avec les jeunes leaders, les influenceurs digitaux et les stars de la musique ou sportif pour créer un programme de sensibilisation multi-acteurs autour des ODD. · Collaboration avec les réseaux et associations de volontaires et bénévoles pour mobiliser les communautés : les volontaires sont des ressources à la fois importantes et engagées avec qui il est aisé de développer des partenariats pour les campagnes d'IEC et de plaidoyer. · Collaboration avec les médias pour renforcer la communication et le plaidoyer à travers plusieurs actions : émissions radios, publications de magazine sur les avancées des ODD, plaidoyer etc.	
Forces	Faiblesses
· Existence de plusieurs réseaux partenaires potentiels · Forte motivation et intérêts des jeunes sur les sujets de développement durable · Expertise de plusieurs agences onusiennes sur le sujet	· Nécessite un budget et des ressources assez importantes · Difficulté de créer des synergies considérant le nombre d'acteurs existants · Nécessite une synergie entre les différentes agences onusiennes et les autres partenaires pour maximiser les retombées.

Cas du Lesotho : les discussions de la Conférence nationale de validation du VNR ont été stimulées par une couverture en direct via la plate-forme de médias sociaux soutenue par Vodacom Lesotho, qui a atteint plus de 2000 personnes à travers le pays. La Conférence a été précédée par des consultations dans les districts avec le soutien du Groupe consultatif des Nations Unies pour la jeunesse au Lesotho (UNYAP) engageant avec les citoyens, y compris les jeunes, les adultes, les personnes âgées, les personnes handicapées et d'autres groupes marginalisés, sur l'ENV et les progrès du Lesotho vers la mise en œuvre des ODD (Lesotho Volontaire Revue nationale 2019).

4.4. Stratégie d'engagement des parties prenantes

La mise en œuvre des solutions mentionnées ci-dessus se décline dans la stratégie d'engagement des PP suivante. Il fournit les grandes lignes actions ainsi que les stratégies à adopter aux différentes étapes du processus. Cette stratégie se déclinera par la suite en plan d'action pluriannuel qui définit spécifiquement les actions à mettre en œuvre et le calendrier prévisionnel d'exécution. (Cf annexe 2)

Tableau 11 Plan d'action d'engagement des PP

Etape	Rappel des stratégies d'engagement à adopter	Parties prenantes concernées		Méthode d'engagement	Mécanismes et outils	Fréquence
		Lead	Participants			
Lancement du processus du Rapport National Volontaire (VNR) de Madagascar	Partager les expériences, y compris les défis et les leçons apprises en vue de l'accélération de la mise en œuvre de l'agenda 2030.	Gouvernement malgache avec l'appui du SNU	Toutes les agences onusiennes, les ministères sectoriels et représentant des parties prenantes	Consulter les différentes parties prenantes sur le avis et retours d'expériences	Atelier de travail Revue des rapports existants Focus groupe sectoriel	2021
Accompagnement de la partie nationale pour mettre en place ou redynamiser un système de coordination, de pilotage et de suivi des ODD au niveau national	Soutenir et renforcer la capacité du gouvernement pour assurer le leadership Collaborer et mettre à profit l'expérience des plateformes/mécanismes existants Appuyer la partie nationale dans le développement des outils et une feuille de route qui facilite	Gouvernement malgache y compris les entités déconcentrées avec l'appui du BCR Milieu académique	Tous les représentants des groupes de parties prenantes au développement identifiées	Adopter différents sous-groupes qui seront mobilisés selon les étapes du processus et le sujet à discuter	Plateforme digitale pour les consultations Réunion ou atelier en groupe de travail pour les sujets clés Plateforme web ODD pour communiquer et impliquer les autres PP Etudes et recherches ciblées Capitaliser les organisations sectorielles/thématique	Au moment du lancement du processus de suivi à mi-parcours pour les ODD Ateliers de travail pour mise en place et suivi de la feuille de route établie dans le

Etape	Rappel des stratégies d'engagement à adopter	Parties prenantes concernées		Méthode d'engagement	Mécanismes et outils	Fréquence
		Lead	Participants			
	l'opérationnalisation de ce système de coordination, de pilotage et suivi de la mise en œuvre des ODD				es existantes déjà rassemblées en plateformes	cadre du suivi des ODD Annuelle pour le partage des informations auprès des PP
Phase de planification du cadre de coopération UNSDCF	Inform : obtenir des opinions du public sur les analyses, les alternatives et / ou les décisions pour le planning et design Consulter les PP dans les discussions pour enrichir les travaux pour le planning et design	SNU (UNCT par la voie du Secrétariat technique) en collaboration avec le Gouvernement malgache.	Tous les représentants des PP au développement identifiés	Consultations virtuelles impliquant tous les représentants des PP incluant ceux localisés en province	Plateforme digitale d'échange Questionnaire en ligne	Au moment de la planification Une fois le plan cadre et la feuille de route sur les ODD validé et publié Sondage sur la démarche adoptée
Mise en œuvre du cadre de coopération UNSDCF	Collaborer avec les PP dans la mise en œuvre des solutions préférées/priorisées identifiées ensemble Consulter les PP pour évaluer les actions à mi-parcours et pour corriger	Gouvernement avec l'appui du BCR et des donateurs	ONGs/Associations / Entreprises privées, société civile, organisations rassemblant certains groupes vulnérables (paysans, personnes vivant avec handicap...),	Session d'information digitale Publication du document validé sur les réseaux en ligne	Plateforme de consultation digitale Site web et réseaux sociaux Plateforme web collaborative ODD Cartographie des acteurs	Durant la phase de mise en œuvre, suivi annuel et à mi-parcours pour apprécier les progrès ainsi que les démarches adoptées

Etape	Rappel des stratégies d'engagement à adopter	Parties prenantes concernées		Méthode d'engagement	Mécanismes et outils	Fréquence
		Lead	Participants			
	les approches ou actions si nécessaires.		Collectivités locales, jeunes, chercheurs.... Grand public		Factsheet précisant les modes de collaboration possibles à capitaliser exemple avec le secteur privé, la société civile...	
Suivi du cadre de coopération UNSDCF	Impliquer : travailler directement avec les PP pour s'assurer que les préoccupations et les aspirations du public sont réellement comprises et prises en compte Responsabiliser : Impliquer les PP dans prise de décision	Gouvernement avec l'appui du BCR	Donateurs Partenaires d'exécutions Entreprises privées et toutes les plateformes existantes Plateformes/coalitions Associations/ONG Société civile	Suivi des indicateurs ODD et du plan cadre par le service de statistique national avec la collaboration de toutes les PP	Plateforme web collaborative ODD Outils de suivi des Indicateurs Outils en ligne de collecte d'information comme les outils TIC de real-time monitoring Cartographie	A mi-parcours Avant la fin du processus Annuel
Plaidoyer et communication	Informier : Communiquer les résultats des actions/programmes auprès des bénéficiaires/parties prenantes Impliquer : faire participer tous les acteurs aux remontées d'informations	Gouvernement avec l'appui du SNU (BRC avec la participation des agences onusiennes)	Les influenceurs Les médias Les activités ou mouvements associations des jeunes	Communication de masse Programme ambassadeur Conférences et évènements	Collaboration avec les médias Réseaux sociaux et site web Newsletter Publication de rapport Vidéo storytelling, histoire courte de témoignage axée sur l'humain	Durant toute la phase du processus

Etape	Rappel des stratégies d'engagement à adopter	Parties prenantes concernées		Méthode d'engagement	Mécanismes et outils	Fréquence
		Lead	Participants			
	et communication de leurs propres réalisations.				(choix des supports selon les cibles et messages à faire passer)	

Annexe

Annexe 1 : Plan de mise en œuvre de la stratégie d'engagement des parties prenantes

N°	Activités	Objectifs	Parties concernées	Année 2021												A	A	A
				J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	2	3	4
A1	Mise en place d'un cadre de coordination et d'engagement pour la mise en œuvre de l'agenda 2030	Renforcer la coordination et le cadre de collaboration pour la mise en œuvre, suivi de l'agenda 2030	Toutes les parties prenantes (tel que défini dans les actions suivantes)															
A1.2	Mise en place du comité de coordination opérationnelle	Etablir le plan d'action et le charte d'engagement pour le processus	BCR et MEF, en collaboration avec toutes les parties prenantes															
A1.3	Redynamisation des instances institutionnelles pour le suivi des ODD en étudiant la possibilité d'impliquer les plateformes de coordination sectorielles	Redéfinir les rôles des différents sous-comités dans le cadre de la stratégie d'engagement globale	MEF, BCR, agences UN, plateformes sectorielles de coordination															
A1.4	Formalisation d'une plateforme/d'un outil de consultation virtuelle en un espace dialogue multi-acteurs	Formaliser la plateforme et définir les résultats attendus et le rôle des différents acteurs	BCR en collaboration avec les agences onusiennes, MEF															
A1.5	Renforcement de capacité des acteurs	Renforcer la capacité des membres des différents comités sur : l'agenda 2030, la stratégie d'engagement	Tous les membres qui composent les sous-comités															

N°	Activités	Objectifs	Parties concernées	Année 2021												A	A	A
				J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	2	3	4
		et leur rôle dans leur mise en œuvre, suivi et évaluation																
A2	Atelier virtuel pour communication des résultats pour le cadre de coopération et annonce de la formalisation de la plateforme comme outil d'échanges	Informar les participants/autres acteurs aux priorités du cadre de coopération et annonce de la formalisation de la plateforme	BCR en collaboration avec les agences et avec la participation de tous les acteurs															
A3	Atelier de lancement de la plateforme virtuelle multipartite (en physique mais diffusée virtuellement)	Annoncer officiellement la mise en place de la plateforme, plan d'action et résultats attendus Présenter les situations sur le progrès de l'agence 2030 à Madagascar et du processus VNR en cours	Tous les acteurs concernés (atelier physique national et consultation virtuelle)															
A4	Mise en place du système d'évaluation des politiques publiques et du système de statistique pour les ODD/cadre de coopération en alignement avec le système de suivi national	Assurer le suivi et évaluation des progrès des ODD dans une démarche participative et inclusive	BCR en collaboration avec le gouvernement															
A4.1	Mise en place d'un comité de coordination interministériel/multisectoriel sur les indicateurs des ODD à lier	Obtenir l'appropriation et l'implication de toutes les parties prenantes dans le processus	Tous les représentants ministériels et sectoriels															

N°	Activités	Objectifs	Parties concernées	Année 2021												A	A	A
				J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	2	3	4
	avec les plateformes multisectorielles à redynamiser)	Définir ensemble les modalités et responsabilités de chaque partie																
A4.2	Formation des acteurs concernés	Renforcer la capacité des parties qui vont contribuer à la mise en œuvre du système de suivi et évaluation	Tous les représentants ministériels et sectoriels															
A4.3	Création d'une matrice de résultats et de suivi avec les indicateurs précis	Développer un cadre qui définit les indicateurs pour chaque groupe de partie prenante	Comité de coordination interministériel/multisectoriel sur les indicateurs des ODD															
A4.4	Elaboration d'un plan pluriannuel de suivi-évaluation	Se doter d'un plan de travail pluriannuel de suivi-évaluation dans lequel chaque partie prenante se retrouve.	Comité de coordination interministériel/multisectoriel sur les indicateurs des ODD															
A.5	Mise en œuvre d'un système de suivi innovant du cadre de coopération UNSDCF	Assurer le suivi périodique	BCR en collaboration avec le gouvernement															
A.5.1	Création d'un espace virtuel pour échanger sur et partager les réalisations de l'UNSDCF dans la plateforme virtuelle pour un dialogue multi acteurs dans le cadre des ODD	Continuer les échanges avec les parties prenantes sur les progrès de mise en œuvre du cadre de coopération, les ajustements à faire...	BCR, Agences UN, toutes les parties prenantes, MEF															

N°	Activités	Objectifs	Parties concernées	Année 2021												A	A	A
				J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	2	3	4
A5.2	Création d'un outil/système virtuel collaboratif sous forme de real-time monitoring pour collecter des opinions des bénéficiaires directs et des autres parties prenantes sur leur satisfaction, les besoins d'amélioration, pour les appuis du SNU (avec la possibilité d'avoir des tierces personnes qui collectent les données à travers des tablettes et kits solaires, par exemple, pour les bénéficiaires analphabètes dans les zones rurales éloignées sans électricité)	Encourager le suivi d'une manière collaborative et inclusive impliquant les bénéficiaires et le niveau local	BCR en collaboration le gouvernement, avec les inputs du comité de coordination															
A5.3	Lancement d'un système/protocole de validation par les pairs	Assurer la crédibilité des données collectées	Membre du comité de coordination interministériel/multisectoriel sur les indicateurs des ODD															
A5.4	Lancement de l'outil collaboration	Informar toutes les parties prenantes impliquées du système de suivi- et mobiliser leur participation	Tous les acteurs identifiés															
A5.4	Collaboration avec les différentes plateformes multisectorielles pour	Collecter périodiquement les informations/progrès auprès de leur membre	Toutes les plateformes ayant accès à internet (cf section 3.5 de ce rapport)															

N°	Activités	Objectifs	Parties concernées	Année 2021												A	A	A
				J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	2	3	4
	l'alimentation pour du système via des mailings, cartographie en ligne																	
A5.4	Sondages d'opinions auprès des différents groupes	Collecter les opinions et retours d'expériences des acteurs sur les processus et démarche adopté pour l'engagement/mise en œuvre de l'agenda 2030 et de l'UNSDCF	Toutes les parties prenantes en collaboration avec les entreprises spécialisées dans le sondage															
A5.5	Evaluation qualitative à mi-parcours des progrès et des démarches adoptées via des focus groupes virtuels	Obtenir les feedback et retour d'expériences des bénéficiaires ou acteurs sur le processus adopté et progrès réalisé	Toutes les plateformes ayant accès à internet (cf section 3.5 de ce rapport)															
A5.5.1	Focus secteur privé		Acteurs du secteur privé															
A5.5.2	Focus société civile		Acteur de la société civile															
A5.5.3	Focus entité gouvernementale		Entités ministérielles nationales et régionales															
A5.5.4	Focus jeunes		Association et plateformes pour le développement des jeunes															
A5.5.5	Focus académie		Monde de recherche et les think-tank															
A5.5.6	Focus média		Journalistes et patrons de presse															

N°	Activités	Objectifs	Parties concernées	Année 2021												A	A	A
				J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	2	3	4
A5.6	Evaluation qualitative à mi-parcours des progrès et des démarches adoptées via des focus groupes physiques	Obtenir les feedback et retour d'expériences des bénéficiaires ou acteurs sur le processus adopté et progrès réalisé et identifier les actions correctives permettant de renforcer leur implication	coordination interministériel/multisectoriel sur les indicateurs des ODD															
A.5.6.1	Focus paysannat local à travers les plateformes existantes		Avec des groupes représentatifs de ces groupes marginalisés ou des plateformes ou associations qui les appuient : exemple Tranoben'ny Tantsaha et Symabio pour les productions locaux, Conférence des travailleurs pour le secteur informel															
A5.6.2	Focus secteur informel à travers les associations existantes et les syndicats (travailleurs de sexe, associations militant pour la formalisation des entreprises...)	Evaluer les impacts des interventions sur leur niveau de vie																
A5.6.3	Focus personnes en situation d'handicap	Identifier les pistes d'actions et stratégies qui permettent de mieux les impliquer et maximiser les impacts des actions sur le niveau de vie																
A5.6.4	Focus avec les jeunes marginalisés : sans abris, repris de justice, mineurs victimes de violences																	
A.7	Plaidoyer et IEC sur les ODD	Renforcer la connaissance et l'engagement multipartite de l'agenda 2030	Toutes les parties prenantes															
A7.1	Atelier de restitution du VNR et présentation des perspectives Diffusion du rapport via les plateformes existantes et les réseaux sociaux	Renforcer l'engagement des PP en informant des progrès, résultats atteints et leçons apprises	Toutes les parties prenantes															

N°	Activités	Objectifs	Parties concernées	Année 2021												A	A	A
				J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	2	3	4
A7.2	Création d'une plateforme digitale pour les partages de connaissances	Mettre à disposition de toutes les parties des ressources, actualités et informations permettant de renforcer leur engagement et connaissance	Toutes les parties prenantes															
A7.3	Lancement du programme « champion ODD » avec les influenceurs digitaux/célébrités et les jeunes » à travers des campagnes thématiques. Ex : changement climatique, diversité et inclusion, droits humains ...	Informier et mobiliser le public à travers des personnes influentes et inspirantes de la société malgache	Jeunes engagés, star du football et de la musique, leader dans l'entrepreneuriat, influences sur les réseaux sociaux															
A7.4	Production et diffusion de rapport annuel des activités d'engagements et les perspectives	Informier toutes les parties prenantes des actions d'engagement, leurs résultats et les perspectives	Toutes les parties prenantes y compris le grand public															
A7.5	Participation à des évènements orientés vers le développement durable avec un focus sur social business, RSE, blended finance, PPPP	Mobiliser le secteur privé et les autres acteurs à la création de partenariat, soutenir les initiatives existantes, partager les connaissances et expériences	Toutes les parties prenantes y compris le grand public															
A7.6	Organisation et/ou participation à des		Toutes les parties prenantes y compris le grand public															

N°	Activités	Objectifs	Parties concernées	Année 2021												A	A	A
				J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	2	3	4
	événements de partage/mobilisation au niveau local	Renforcer les communications et informations sur les ODD/actions possibles/solutions existantes																
A7.7	Collaboration avec les médias locaux et nationaux pour développer des émissions/magazines pour le développement durable		Toutes les parties prenantes y compris le grand public															
A7.8	Identification des champions ODD et production/diffusion des storytelling	Mettre en avant les initiatives individuelles et/ou collectives pour inspirer à l'action Lancer des appels/compétitions à SDG champions pour identifier des initiatives inconnues du public mais qui produit des impacts au niveau des communautés	Toutes les parties prenantes y compris le grand public															

Annexe 2 : Plateformes sectorielles et thématiques alignées au PEM

Nouvelles plateformes		SG ministère-Chef de file	Co-lead PTF (Proposition)	Ministère membre (Proposition)	Engagement PEM	Priorités
BONNE GOUVERNANCE	GOUVERNANCE, SECURITE ET ETAT DE DROIT	MINUS	France/OHCDH	MDN, MEF, MCC, MFP, SEG, MID...	Engagement 1 : La paix et la sécurité (ODD 16)	PRIORITE 1 : Assurer la défense et la sécurité sur l'ensemble du territoire national
						PRIORITE 2 : Garantir une justice équitable, plus accessible et renforcer l'Etat de droit
	GOUVERNANCE FINANCIERE	MEF	BM/UE	Tous les ministères	Engagement 2 : Lutte contre la corruption avec tolérance zéro (ODD 16)	PRIORITE 3 : Réconcilier les Malagasy et renforcer la participation citoyenne
						PRIORITE 4 : Améliorer la gouvernance responsable, rationnelle et performante des finances publiques
						PRIORITE 5 : Développer l'espace budgétaire et améliorer la qualité des dépenses publiques
	DECENTRALISATION ET DEVELOPPEMENT LOCAL	MID	GIZ	MATHTP, MAEP, MEF, ...	Engagement 3 : Autonomie et responsabilisation des collectivités territoriales décentralisées (ODD 11)	PRIORITE 6 : Rationnaliser l'administration pour une bonne gouvernance institutionnelle
						PRIORITE 7 : Instaurer une politique de décentralisation émergente
						PRIORITE 8 : En matière de gouvernance foncière et territoriale : structurer Madagascar et faciliter le développement rural
CAPITAL HUMAIN	EDUCATION, ENSEIGNEMENT SUPPERIEUR, FORMATION PROF ET TECHNIQUE	MENETP	UNICEF	MESUPRESS, MTEFPLS, MEF, MJS, MCC, MPPFS	Engagement 4 : l'éducation pour tous (ODD 4)	PRIORITE 9 : Offrir une éducation de qualité pour tous
	SANTE	MIN SAN	OMS	MEEH, MEF, MENETP, MPPFS	Engagement 5 : la santé est un droit inaliénable	PRIORITE 10 : L'accès aux soins et bien être sociale pour tous

Nouvelles plateformes		SG ministère-Chef de file	Co-lead PTF (Proposition)	Ministère membre (Proposition)	Engagement PEM	Priorités
					pour chaque citoyen (ODD 3)	PRIORITE 11 : Assurer un service de santé de qualité pour tous et renforcer la planification familiale
	EEMPLOI, PROTECTION SOCIALE ET GENRE	MTEFPNS	UNICEF	MPPFS, MEF,...	Engagement 6 : Emploi décent pour tous (ODD 8)	PRIORITE 12 : Favoriser la création d'emploi et promouvoir le travail décent PRIORITE 13 : Promouvoir l'autonomisation des femmes et la protection des droits de l'enfant
	INFRASTRUCTURE ET DEVELOPPEMENT URBAIN	MATHTP	BM	MTTM, MEF	Engagement 7 : Promotion de l'habitat et la modernisation de Madagascar (ODD 11, 9)	PRIORITE 14 : Garantir l'accès à un logement décent pour chaque ménage PRIORITE 15 : Doter le pays d'infrastructure de standing international PRIORITE 16 : Doter le pays d'infrastructure de transports cohérents à l'émergence
	CULTURE, JEUNESSE ET SPORT	MCC/MJS	FNUAP/UNICEF	MEF, MENETP, MIN SAN, MESUPRES, MPPFS	Engagement 8 : Le sport et la culture doivent être un tremplin pour porter haut la fierté nationale (ODD 3)	PRIORITE 17 : Promouvoir l'accès au sport et l'épanouissement de la jeunesse PRIORITE 18 : Promouvoir la culture pour asseoir l'identité culture Malagasy PRIORITE 19 : Renforcer l'identité nationale
ENVIRONNEMENT	ENERGIE ET WASH	MEEH	UE/UNICEF	MEDD, MENETP, MIN SAN, MEF,...	Engagement 9 : L'énergie et l'eau pour tous (ODD 6 ,7)	PRIORITE 28 : Renforcer la production énergétique et l'accès à l'énergie PRIORITE 29 : Garantir l'accès universel à l'eau potable
ECONOMIE	INDUSTRIE ET ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES	MICA/MEF	BM	MTTM, MTPDN, MMRS, MEEH, MCC, MEDD, MAE	Engagement 10 : L'industrialisation de Madagascar (ODD 8, 9)	PRIORITE 20 : Densifier le tissu industriel par l'industrialisation régionale par la mise en place de zones d'émergence industrielles PRIORITE 21 : Développer l'esprit entrepreneurial et d'innovation

Nouvelles plateformes		SG ministère-Chef de file	Co-lead PTF (Proposition)	Ministère membre (Proposition)	Engagement PEM	Priorités
						PRIORITE 22 : Rendre Madagascar un acteur de la révolution numérique
						PRIORITE 23 : Faire émerger le potentiel minier
						PRIORITE 24 : Faire émerger le potentiel pétrolier
	TOURISME, COMMUNICATION ET TELECOMMUNICATION	MTTM /MTPDN	France	MCC, MEDD, MID, MAE, MIF, MDN, SEG, MSP,...	Engagement 11 : L'industrie touristique (ODD 5)	PRIORITE 25 : Promouvoir l'exploitation et la valorisation durable des espèces touristiques
	DEVELOPPEMENT RURAL ET NUTRITION	MAEP	UE/UNICEF /PAM/FAO	MICA, MEF, MIN SAN, MENETP, MESUPRES	Engagement 12 : L'autosuffisance alimentaire (ODD 2 ,1)	PRIORITE 26 : Disposer des infrastructures médiatiques et télécommunication moderne
ENVIRONNEMENT	ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE	MEDD	PNUD	MAE, MEF, MAEP, MESUPRES, MID, MATHTP, MTTM, MDN	Engagement 13 : La gestion durable et la conservation de nos ressources naturelles (ODD 12, 13, 14, 15)	PRIORITE 27 : Faire de Madagascar un grenier de l'Océan Indien avec une agriculture modernisée
						PRIORITE 30 : Préserver les ressources naturelles et l'environnement
						PRIORITE 31 : Remplacer les résiliences communautaires par l'accès à des informations scientifiques pertinentes sur les risques et catastrophes
						PRIORITE 32 : S'adapter et atténuer les effets du changement climatiques
						PRIORITE 33 : Valoriser l'économie bleue à Madagascar